

METROPOLE

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE NÎMES MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

N68 HIVER 2023



© Grumo

NOUS ENGAGER ENSEMBLE

Nîmes Métropole, notre territoire

39 communes | 

7 territoires | 

262 108 habitants | 

3^e agglomération d'Occitanie
après Toulouse et Montpellier | 

Leins Gardonnenque

Domessargues
Fons-Outre-Gardon
Gajan
La Rouvière
Maressargues
Montagnac
Montignargues
Moulézan
Saint-Bauzély
Saint-Geniès-de-Malgoirès
Saint-Mamert-du-Gard
Sauzet

Gardonnenque

Dions
La Calmette
Saint-Chartes
Sainte-Anastasie

Garrigue

Bezouce
Cabrières
Lédénon
Marguerittes
Poulx
Saint-Gervasy
Sernhac

Costières

Bouillargues
Caissargues
Garons
Générac
Manduel
Redessan
Rodilhan

Vauvage

Bernis
Caveirac
Clarensac
Langlade
Milhaud
Saint-Côme-et-Maruéjols
Saint-Dionisy

Camargue

Saint-Gilles

Nîmes



Mes chères concitoyennes,
Mes chers concitoyens,

Président de notre belle agglomération depuis l'été 2020, je sais combien d'événements imprévus se sont imposés à nous : la crise du Covid d'abord, puis la guerre en Ukraine et ses conséquences sur la flambée des prix.

Nombre de collectivités ont été prises de cours par ces imprévus. À Nîmes Métropole, nous leur avons fait face avec un certain succès. Dès 2020, j'ai imprimé cette volonté claire et simple de nous recentrer sur les compétences qui ont fondé notre collectivité.

Pas de cohérence territoriale sans un réseau de transport performant. Pas de sérénité sans une protection efficace contre les inondations. Pas de ressources nouvelles sans le développement économique dû à l'attractivité de notre territoire.

Être simple, éviter de se disperser, c'est cela être efficace. Et l'efficacité se mesure en engagements pris et tenus : l'implantation d'entreprises, la création de nouveaux emplois, de nouvelles destinations au départ de l'aéroport de Nîmes, un nouveau réseau de transport en commun Tango, le hub européen de la Sécurité civile, le lancement du plus gros programme français de travaux contre les inondations...

En 2023, avec mon équipe d'élus et d'agents, nous poursuivrons dans cette voie de la maîtrise de nos dépenses pour nous consacrer aux investissements prioritaires et garantir la qualité du service public.

Pour cette nouvelle année 2023, à vos côtés, Nîmes Métropole, ses élus et moi-même vous souhaitons à toutes et à tous une bonne et heureuse année. •

Franck Proust
Président de Nîmes Métropole

“ En 2023, nous poursuivrons dans cette voie de la maîtrise de nos dépenses pour nous consacrer aux investissements prioritaires et garantir la qualité du service public. ”

Simplifiez vos démarches Téléchargez l'application !

Maîtrisez votre consommation

Gardez un œil sur votre budget

MES FACTURES

MICHEL DUPONT
30, RUE THALES
30000 NÎMES

Solde dû **60,00 €**

TIP sans RIB →

JE PAYE MON SOLDE

Je choisis le prélèvement

Ma dernière facture
21/10/2022 **55,64 €** ↓

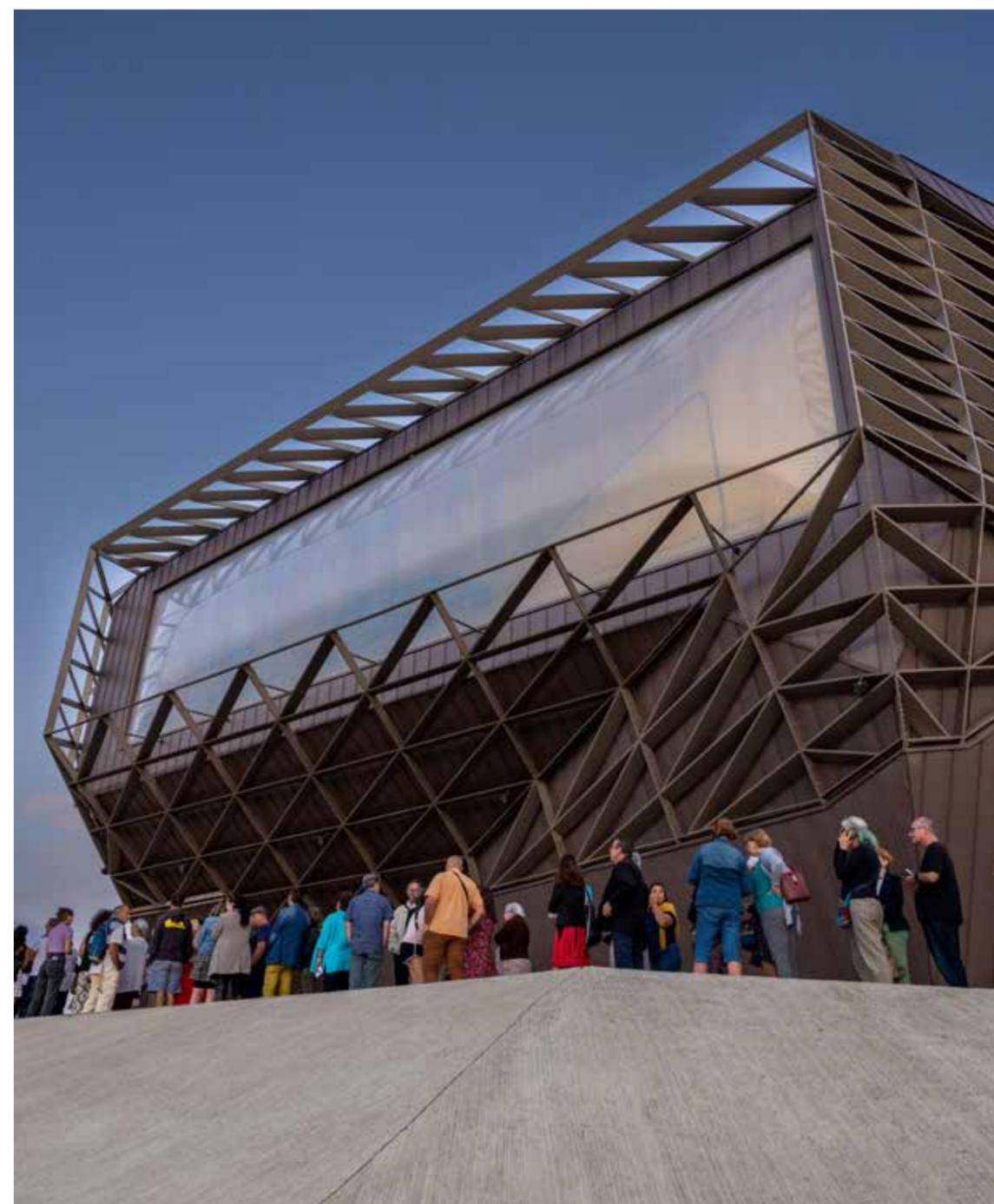
TOUTES MES FACTURES →

Ma dernière opération
03/12/2022 **95,64 €**

Règlement

Conception MGT

www.eaudenimesmetropole.fr



©Hype movies

Photo coup de cœur

En septembre dernier, la célèbre scène de musiques actuelles (Smac) Paloma a fêté ses 10 ans ! Depuis sa création par l'Agglo en 2002, ce vaisseau culturel a accueilli plus de 550 000 spectateurs, près de 40 000 scolaires, et a organisé plus de 4 000 concerts et événements. Mention spéciale pour la programmation faisant la part belle aux groupes et formations régionaux (47% en moyenne ces dix dernières années). En 2023, de très belles dates sont encore à venir avec des artistes tels que Lee Fields, Camille Lellouche, Agar Agar, Bertrand Belin, Matmatah, Fakear, Hyphen Hyphen, Eels, Kings of Convenience... Retour également du dispositif d'accompagnement MANU, qui présentera ses derniers lauréats : Maevol, Leio, Blurrysens et Julia Lumni. Sans oublier quelques dates surprises et une programmation jeune public dense ! •

SOMMAIRE

METROPOLE HIVER 2023

SOMMAIRE



17

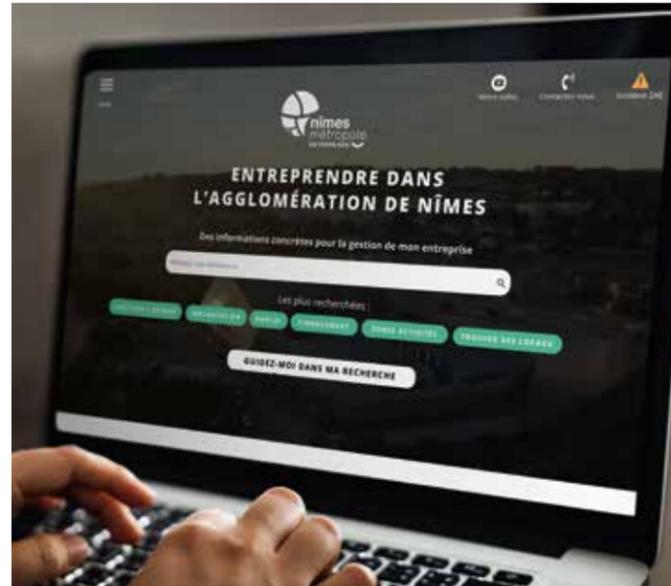
DOSSIER

1 000 nouveaux emplois sur le territoire

22

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

« Nîmes Métropole Entreprises », nouveau portail économique



30

FOCUS INFRASTRUCTURE

Ambition renouvelée pour la plateforme aéroportuaire

34

MOBILITÉS

Parking-relais : la solution pour marier rapidité et tranquillité



36

LE SUJET QUI FÂCHE

Les incivilités dans les transports en commun

08

BRÈVES

12

ILS FONT BOUGER L'AGGLO

25

COMMUNICATION

Évolution du magazine "Métropole" : votre avis nous intéresse !

32

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Premiers jalons pour la transformation du Marché Gare

39

L'AGGLO RÉPOND À VOS QUESTIONS

Pourquoi l'Agglo change-t-elle les couleurs de mes bacs et sacs ?

40

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le cadastre solaire analyse votre potentiel énergétique

42

ÉCOTOURISME

Et si on réinventait nos week-ends ?

44

BIODIVERSITÉ

Ils habitent près de chez nous

50

TRIBUNE POLITIQUE

51

LES NUMÉROS TRÈS UTILES

28

PROTECTION DES BIENS & DES PERSONNES

Un colosse pour faire face aux inondations

46

ZOOM AGGLO

Nîmes





BRÈVES



21.09

Partenariat inédit entre l'Agglo et Vinci Autoroutes

Fin septembre 2022, Nîmes Métropole et Vinci Autoroutes ont inauguré le nouveau parking de covoiturage de Nîmes Est. Doté de 56 places de stationnement gratuit, il propose 2 places réservées aux personnes à mobilité réduite ; à terme, il sera relié au réseau Tango des transports en commun de l'agglomération. 24 arbres ont été plantés en décembre pour compenser les 9 pins abattus car déformant la chaussée. Cette inauguration a permis également de cosigner une convention « Autoroutes bas carbone », la première du genre en Occitanie liant une métropole et un concessionnaire autoroutier en faveur des mobilités décarbonées et de la préservation de l'environnement. •

21.09

Rencontre avec les élus de Caveirac, Clarensac et Sainte-Anastasia

Pour donner suite à l'engagement pris par Franck Proust, président de Nîmes Métropole, dès sa prise de fonction en juillet 2020, de venir échanger avec l'ensemble des conseils municipaux des communes membres de l'agglomération, ce dernier s'est rendu fin septembre et mi-novembre dans les communes de Caveirac, Clarensac et Sainte-Anastasia. Des temps d'échanges fortement appréciés par les élus communaux et lors desquels plusieurs compétences de Nîmes Métropole ont été abordées, notamment les transports en commun et la gestion des déchets. Jean-Luc Chailan, Patrick Gervais et Gilles Tixador, respectivement maires de Caveirac, de Clarensac et de Sainte-Anastasia, ont également pu évoquer les différents projets en cours sur leur commune. Des rencontres qui vont se poursuivre en 2023. •



12.10

Inauguration de la nouvelle usine de méthanisation

Quand nos eaux usées se transforment en une source d'énergie propre ! Mise en service au printemps 2022, la nouvelle usine de méthanisation de Nîmes Métropole a été inaugurée mi-octobre en présence de tous les partenaires

du projet. Adossée à la station de traitement des eaux usées de Nîmes Ouest, ce nouvel équipement réduit le volume final des boues d'épuration en les recyclant pour produire du biométhane qui est injecté dans le réseau de gaz. A noter qu'une seconde phase de travaux est programmée pour accepter, d'ici à la fin 2023-2024, les boues provenant d'une vingtaine d'autres stations de l'Agglo. De quoi générer plus de gaz vert. Un cercle vertueux favorable à une baisse des coûts de l'énergie et à l'indépendance énergétique du territoire, dont l'ambition est d'être positif d'ici 2050. •



13.10

Job dating dans les zones d'activités de l'Agglo

Face aux difficultés de recrutement que rencontrent les entreprises des zones d'activité économique (ZAE) du territoire, Nîmes Métropole, la Chambre de commerce et d'industrie du Gard et Pôle Emploi

ont conclu un partenariat avec le Club interprofessionnel des zones d'activités nîmoises (Cizan). Du 13 octobre au 12 décembre derniers, s'est tenu un cycle de job dating avec quelque 80 emplois à pourvoir dans des entreprises des ZAE de Grézan, Ville Active, Saint-Césaire, Euro 2000 et Km Delta. Un premier partenariat inédit qui a rencontré un franc succès avec près de 360 candidats pour des postes à durée indéterminée (CDI), des contrats à durée déterminée (CDD), et des missions en intérim. •

15.10

Risques majeurs : tous concernés !

Dans le cadre de la semaine nationale de la résilience face aux risques naturels et technologiques, une demi-journée d'animations gratuites et ouvertes au public s'est tenue mi-octobre sur la base aérienne de la Sécurité civile de Nîmes. Au programme : ateliers de démonstrations et de mise en situation sur les feux de forêt, les séismes et les inondations, conférences sur la culture des risques et des rencontres avec des pilotes combattant les feux. Près de 200 visiteurs ont ainsi pu découvrir cet événement inédit mis en place par l'Association française pour la prévention des catastrophes naturelles et technologiques (AFPCNT), le Centre d'essais et de recherche de l'Entente Valabre et L'Esprit sorcier, en partenariat avec Nîmes Métropole et le groupement aérien de la Sécurité civile. •



07.11

Micro-forêts pour macro-effets

L'Agglo a lancé la nouvelle saison de plantation de ses micro-forêts, ou forêts urbaines, reconnues pour leurs multiples bienfaits ! Outre le fait de lutter contre la pollution et le réchauffement climatique, ces dernières contribuent également à préserver la biodiversité et les sols. Objectif ? Contribuer activement à développer ces îlots de fraîcheur

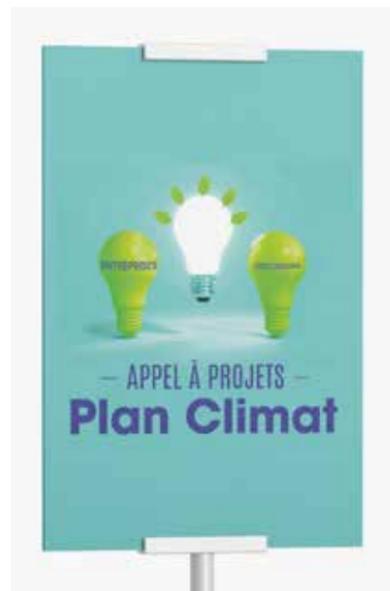
en partenariat avec les entreprises du territoire : CHU, Présence 30, Phytocontrol, Udaf 30, Pertuis Froid, PI install, Winnicare, Sarp Somes ont déjà aménagé ces micro-forêts subventionnées par Nîmes Métropole et animées par l'association « Soignons les hommes, soignons la terre ». Parmi les plantations à venir en 2023 dans le cadre de chantiers participatifs avec les salariés : Colas, le Mas Merlet, la Chambre d'agriculture... Ambition 2024 : 18 micro-forêts sur le territoire. •



07.11

Bravo aux lauréats de l'appel à projets Plan Climat 2022

Pour réduire l'impact du numérique sur le climat, l'entreprise Memento Cloud invente un nouveau concept de stockage de données informatiques local et plus écologique. De son côté, l'entreprise Cekoya développe un outil numérique pour calculer en temps réel les émissions carbone des mobiles de ses clients afin de modifier les usages. Les Bricônômes proposent eux de nouveaux ateliers "bricolo-écolo" pour apprendre à construire soi-même dans un esprit d'éco-conception et réduire ainsi la dépense des ressources naturelles et la production des déchets. L'entreprise Eveyeko rejoint également cet objectif avec un nouveau service d'échange de vêtements en pleine expansion. Une nouvelle offre de livraison voit aussi le jour avec l'association Krokoop, un service plus écologique et plus équitable qui respecte les livreurs et offre aux clients un service de qualité. Enfin, l'association Citoyens pour le climat nous invite à partager une exposition photographique de portraits pour le climat. •



22.11

Près de 3 millions d'euros en faveur des quartiers prioritaires

Contribuer, par un ensemble d'actions dans des domaines déterminants, à réduire les inégalités sociales entre les quartiers prioritaires de l'Agglo à Nîmes et à Saint-Gilles, et le reste du territoire : tel est l'objectif du Contrat de ville de Nîmes Métropole, décliné chaque année en appel à projets à destination des entreprises, associations ou établissements publics. Education-culture-sport, santé, citoyenneté et mieux vivre ensemble, cadre de vie, emploi-insertion-développement économique... Signé fin novembre entre tous les partenaires, l'appel à projets 2023 a engagé près de 3 millions d'euros pour soutenir quelque 300 projets qui amélioreront le quotidien des habitants. Nouveauté 2023 : la signature d'un contrat d'engagement républicain (CER) pour tous les porteurs de projets afin de garantir le respect des valeurs fondamentales de la République. •



25.11

Extinction lumineuse des zones d'activités

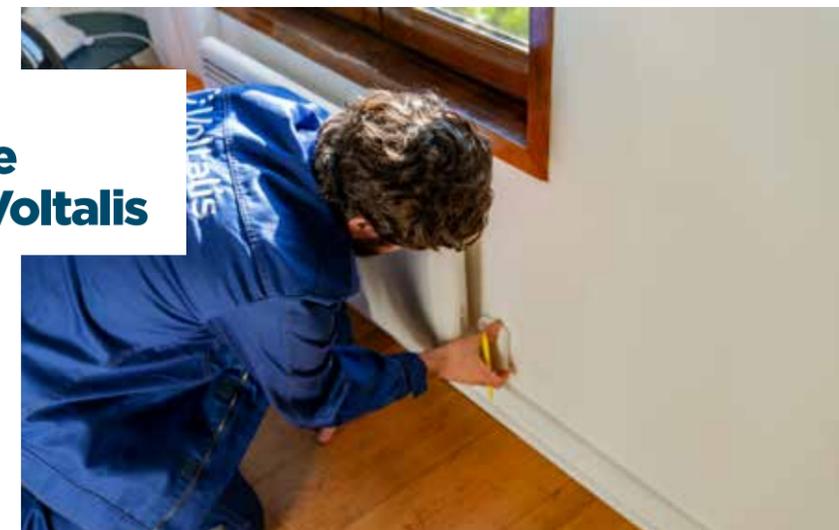
Dans la continuité du plan de sobriété énergétique adopté par les 39 communes de l'Agglomération le 8 novembre dernier, Nîmes Métropole, en concertation avec les 9 communes équipées de zones d'activité économique (ZAE), a décidé d'aller plus loin dans sa maîtrise des coûts et l'utilisation de la ressource énergétique. C'est ainsi que l'éclairage public équipant les voiries des 21 ZAE gérées par l'Agglo a été progressivement éteint de 22h à 6h du matin entre le 25 novembre et le 19 décembre 2022 afin de réduire la consommation d'énergie et de libérer la ressource pour d'autres usages. Une démarche qui s'inscrit également dans l'opération « Les ZAE se mettent au vert ! » menée par notre écométropole avec une nouvelle gestion durable des espaces verts et de l'aménagement global des ZAE. •



12.12

Réduire ma facture d'électricité avec Voltalis

Première collectivité du Gard (30) à s'engager dans cette démarche écocitoyenne, Nîmes Métropole a signé un partenariat avec Voltalis pour lancer une action concrète en faveur de la sobriété énergétique : l'installation de boîtier permettant de piloter intelligemment les radiateurs électriques. Chacun des 51 248 foyers chauffés à l'électricité du territoire pourra ainsi être équipé gratuitement d'un dispositif connecté de maîtrise et de réduction de sa consommation électrique. Propriétaires ou locataires, tous les habitants chauffés à



l'électricité peuvent bénéficier gratuitement de ce dispositif innovant qui ne nécessite pas de travaux. À noter que les entreprises tertiaires sont également éligibles au dispositif. •

Voltalis

05 40 25 69 96 (appel non surtaxé, du lundi au samedi, 9h-18h) ou nimesmetropole@voltalis.com.

29.12

Nouveau réseau Tango : premier bilan positif

4 mois après la mise en circulation du nouveau réseau Tango, le bilan est très satisfaisant. Fréquentation avant Covid retrouvée : plus de 30 % de hausse par rapport à 2021 équivalent à un nombre de voyages jour passé de 45 000 en 2021 à 60 000 aujourd'hui et + 1 037 abon-



nés par rapport à l'exercice 2021... La grande consultation menée par l'Agglo en 2022 avec la population, les élus de proximité, les établissements scolaires... semble avoir porté ses fruits ! Les points forts : 4 nouvelles lignes T rapides et connectées, doublage de certaines lignes surchargées, service à la demande Allobus et nouveaux bus articulés équipés de boîtiers feux prioritaires. Une enquête de satisfaction a été menée en fin d'année ; résultats bientôt disponibles ! •

09.01

Grumo fait la couv' !

Il travaille à l'acrylique, à l'aérosol, crée des œuvres numériques crayonnées ou métallo punks... Dans chacune de ses réalisations murales grand format, sur ses toiles comme sur les fresques très colorées qu'il réalise en milieu scolaire, le street artiste et graffeur nîmois Grumo ne cesse de questionner son environnement. « Je cherche à partager mes réflexions sur le monde qui nous entoure, en travail-

lant en particulier sur les questions d'écologie, des énergies, mais aussi le monde végétal et animal que j'essaie de rendre plus proche. » Pour illustrer la couverture et le thème de ce magazine « Nous engager ensemble », l'artiste trentenaire fait encore une fois dialoguer la nature et l'urbain. Très imprégné des couleurs méditerranéennes, il met au premier plan le cheval de race Camargue et un cèdre sur fond de mobilités douces, représentées par un trambus et un vélo... •

www.grumoartist.com





ILS FONT bouger l'agglo



Alric Neige, champion d'Europe d'équitation de travail par équipe

Tradition

Alric, Un succès galopant

« Aux âmes bien nées, la valeur n'attend pas le nombre des années. » Cette citation du Cid de Corneille sied comme un gant à Alric Neige. En septembre 2022, le jeune Génomacois de 19 ans est devenu champion d'Europe d'équitation de travail par équipe - une première pour la France dans cette catégorie - et est arrivé cinquième en individuel du même concours, aux Pays-Bas. « Cette discipline alliant sportivité, culture et traditions équestres se pratique en compétition en quatre épreuves: dressage, maniabilité technique, maniabilité chronométrée et tri de bétail », explique le cavalier émérite. Sa victoire, il l'attribue aussi à Dollar de Saint-Gabriel, son fidèle Camargue. « C'est mon premier et unique cheval. Depuis cinq ans que nous travaillons ensemble, une osmose s'est créée : on ne fait qu'un, on se comprend », poursuit Alric. Fils de parents cavaliers, ce féru de culture taurine et de chevaux a commencé l'équitation classique vers six ans avant de se spécialiser cinq ans plus tard, par goût de la diversité.

S'il a décroché sa première médaille en 2018, celle de champion de France en épreuve parcours de pays, l'année 2022 restera pour lui à marquer d'une pierre blanche. « Outre mon palmarès européen, j'ai remporté le titre de champion de France en catégorie Junior », souligne le jeune homme qui ne cherche pas pour autant la gloire. L'équitation de travail « contribue à développer un certain sens de la stratégie ». Tout en espérant que la discipline soit mieux connue en dehors du sud de la France, Alric n'envisage pas de faire carrière dans le milieu équestre. « Le métier est difficile et s'installer demande beaucoup d'investissements. Je préfère que cela reste une passion. » Etudiant en 2^e année de droit à l'université de Nîmes, sans idée encore très arrêtée sur son avenir, il ambitionne d'abord de réussir ses études. Il participera au concours « Cheval passion » à Avignon du 18 au 22 janvier 2023, en jonglant entre les révisions et les entraînements ! •

[alric.neige](#)

« Concourir oblige à s'améliorer et permet au cheval comme à son cavalier de voir d'autres horizons. »



Florence Thomas, membre de la Confrérie du Taste Fougasse

Artisanat

Florence, Le goût du patrimoine

« J'entendais souvent des clients boulangers de la boucherie de mes parents se plaindre de ne plus trouver de vrais gratons, l'ingrédient incontournable de la fougasse gardoise. » Inspirée, Florence Thomas ouvre en 1993, à Castillon-du-Gard, Le Graton Castillonnais, transféré à Sernhac en 2003. « Il n'y a que deux spécialistes des gratons en France ! », assure fièrement la chef d'entreprise, intarissable sur son métier. Aujourd'hui, elle pilote une PME de dix personnes fabriquant des produits charcutiers pour une soixantaine de boulangers, traiteurs et restaurateurs et vend aussi à tous dans sa boutique-atelier et sur internet.

En 2019, Florence a aussi lancé sa propre fougasse aux gratons. « On ne l'apprend plus aux jeunes, c'est dommage. Cela nous a obligé à apprendre un autre métier,

« Il faut aimer son produit et ne rien lâcher ! »

celui de la farine... » Sa recette : une pâte à pain levée et tournée au saindoux, poivrée et garnie de gratons souples et secs. Deux mille sont préparées par jour à Sernhac, découpées à la main, précuites et surgelées. « Le client n'a qu'à terminer chez lui la cuisson en dix minutes », explique Florence.

Membre de la Confrérie du Taste Fougasse, elle s'attache à la qualité de la matière première. « Notre produit est vraiment sain, sans conservateur ni allergène. Notre principal fournisseur de porcs est Aveyronnais ; l'origine occitane est reconnue par la marque Sud de France. » Dynamique, elle innove dans les formats avec des bâtonnets et bouchées, et dans les saveurs avec la fougasse aux gratons de canard, aux olives noires, aux lardons et oignons, au jambon cru, aux cèpes, aux épices chorizo et même à la... pissaladière. « On a des milliards de projets ! » Après les récentes épreuves pandémiques, cette battante garde entière une conviction : « Il faut aimer son produit et ne rien lâcher ! » •

04 66 37 22 00

www.legratoncastillonnais.com

Solidarité

Françoise, Faire rêver les enfants malades



Françoise Arnal, à la tête de l'association "Les Nimois'es"

Maman et grand-mère, Françoise Arnal est aussi membre d'une famille de cœur : celle des « Nimois'es », une association qu'elle a fondée et préside depuis août 2019. Sa mission ? Exaucer les rêves des enfants malades, handicapés ou cabossés par la vie. En 40 ans de carrière au service pédiatrique du CHU de Nîmes, Françoise (retraîtée depuis 2008) en a beaucoup rencontré. « *Comment côtoyer ces petits et ces ados soumis à des traitements lourds sans avoir envie de leur mettre des paillettes dans les yeux ?* » Pour y parvenir, Françoise, surnommée « Framboise » en référence à sa douceur, a d'abord créé la section gardoise de l'association Rêves. « *Ma mère étant malade, j'ai arrêté faute de temps.* »

Une trentaine de bénévoles - professionnels de santé, parents d'enfants handicapés ou sensibles à la cause - a ensuite rejoint les « Nimois'es ». C'est en organisant des événements que la joyeuse équipe finance les rêves de ses protégés. « *Le tout premier - un loto organisé au garage Opel de Nîmes -, a permis à Enzo de se rendre au Puy-du-Fou. Le plus touchant a été de voir les familles aidées autrefois par "Rêves Gard", venir ce jour-là* », se souvient Françoise. Ont suivi les rêves d'Anis, fan de rap qui a pu rencontrer Maître Gims, ceux des petits pensionnaires de la maison à caractère social du château Silhol, conviés à un après-midi récréatif avec une finaliste de Koh-Lanta, ou encore ceux des enfants hospitalisés, couverts de cadeaux par des super-héros descendus en rappel de la façade du CHU.

« *Comment côtoyer ces petits et ces ados soumis à des traitements lourds, sans avoir envie de leur mettre des paillettes dans les yeux ?* »

« *Ils réfléchissent à leur rêve, le vivent quand ils vont mieux et se projettent à nouveau grâce aux photos. Pendant ce temps, ils sont apaisés et reprennent confiance en l'avenir* », ajoute Françoise. Elle est épaulée par des partenaires comme le Rugby club nîmois, la Ville et la Métropole de Nîmes. Sans oublier le parrain de l'association : Johannes Richard, champion de France et vice-champion du monde des burgers. Faire connaître les « Nimois'es » à toute l'agglomération, trouver de nouveaux adhérents et sponsors et faire rêver les enfants, « *c'est le carburant qui me permet d'avancer* », confie Françoise. •

lesnimoises@outlook.fr
www.facebook.com/lesnimoises

Artisanat

Paul, Herboriste « 2.0 »

Chez les Sammut, l'herboristerie est une passion autant qu'une vieille histoire de famille. « *J'ai baigné dans cet univers depuis mes promenades enfant dans la garrigue avec mon grand-père*, confie le pharmacien nîmois et herboriste Paul Sammut. *Une fois, je m'étais blessé et il m'a soigné avec du plantain.* » Paul Sammut, qui a aussi vu la passion de l'herboristerie à l'œuvre chez sa mère, l'a exercée lui-même en officine de pharmacie pendant dix ans. Il a choisi de la perpétuer en mode 2.0.

Depuis septembre, il se consacre en effet exclusivement à une activité en ligne sur internet baptisée « *L'herboristerie du Docteur Sammut* », un site qu'il avait lancé en 2019 pour son comptoir. Les confinements de 2020 avaient suscité de nombreuses demandes par mail. « *Comme je ne pouvais pas tout faire, j'ai choisi de me consacrer pleinement à l'herboristerie et au conseil en ligne* », explique Paul Sammut. Sa boutique virtuelle propose des baumes et des préparations, des plantes ayurvédiques et près de 150 plantes en vrac. Certaines, comme l'astragale, sont peu évidentes à trouver. « *C'est une très bonne plante pour l'hiver, qui renforce l'immunité !* », assure-t-il.

Le pharmacien vient aussi de lancer « *Les Tisanes bio du docteur Sammut* », sa propre marque forte de 22 tisanes bio élaborées sur les formules du grand-père et modernisées pour leur donner du goût. « *Ce sont des tisanes qui soignent.* » Il cite la « *Toux Much* » pour traiter la toux, la « *Dégaze de Là* » contre l'aérophagie ou l'anti-stress « *l'Arbori'zen* ». Il propose même d'en créer une soi-même sur le site web. Le succès semble au rendez-vous pour ce druide contemporain : il compte déjà 6 000 followers sur Instagram et 1 500 sur Facebook. •

09 77 90 46 07
contact@herboristeriesammut.com
www.herboristeriedudocteursammut.com

« *Depuis Socrate jusqu'à aujourd'hui, on continue de se soigner par les plantes.* »



Paul Sammut et son herboristerie disponible désormais en ligne



Vous connaissez un "talent du territoire" qui peut tous nous inspirer ?
 Partagez votre enthousiasme et contactez-nous pour le faire connaître :

lacom@nimes-metropole.fr

Engagement pris

1000
NOUVEAUX
EMPLOIS

Engagement tenu

Marianna, Commerciale marketing
chez Symétrie

“**Bravo**
l’agglo”

*Merci aux entreprises
d’avoir choisi notre territoire*

Franck Proust, Président de Nîmes Métropole



Création MGT - Crédit photo: Hype

LE DOSSIER Développement économique



Engagement pris, engagement tenu

**1 000 nouveaux emplois
sur le territoire**

Préoccupation majeure des habitants, l’emploi est une des priorités de l’Exécutif de Nîmes Métropole. Bonne nouvelle : le cap ambitieux fixé fin 2020 par Franck Proust, le président de l’Agglo, de 1 000 nouveaux emplois créés ou engagés à trois ans, est désormais franchi ! Un objectif atteint grâce à la mobilisation des élus et des agents, sans oublier les entreprises partenaires. Un chiffre qui traduit l’essor de plusieurs « pépites » du territoire et son attractivité auprès de grands industriels français.



Usine de fabrication d'isolants PIR Soprema, à Drummondville, Canada. ©Soprema

Quand l'énergie et la mobilisation se servent une ambition pour le territoire, cela porte ses fruits ! « *Ma priorité et celle de mon équipe, c'est l'emploi et la pérennité des 27 000 entreprises du territoire, affirmait fin 2020 Franck Proust, le président de Nîmes Métropole, élu depuis quelques mois. Avec Olivier Fabregoul, mon vice-président délégué au développement économique, nous voulons privilégier les projets d'entreprises créant le plus d'emplois.* »

Volontaire, l'Exécutif n'hésitait pas à fixer un cap chiffré : « *1 000 nouveaux emplois dans les trois ans à venir* ». Un programme ambitieux qui misait sur l'avenir malgré la crise sanitaire : « *Créer de nouveaux emplois est difficile alors que toutes les entreprises luttent pour préserver les emplois existants. L'engagement de Nîmes Métropole est donc essentiel : financier, mais aussi logistique via la mise en place d'un guichet unique.* » Début 2023, le tableau de

bord de l'Agglo montre que le cap fixé de 1 000 nouveaux emplois créés ou engagés à trois ans a été atteint, et même dépassé.

Engagement tenu et dépassé

Actualisé en décembre 2022, le tableau de bord de l'Agglo affiche un total de 1 026 nouveaux emplois immédiats ou engagés à trois ans, positionnés dans les zones d'activité économique (ZAE) pilotées par Nîmes Métropole. L'addition prend en compte les implantations d'entreprises validées (actes authentiques signés). Elle intègre aussi le dossier du fabricant nîmois de machines sur mesure Défi Systèmes, auquel Nîmes Métropole a accordé une aide à l'immobilier pour son agrandissement sur le parc Georges Besse, synonyme de 26 créations emplois à trois ans. En revanche, ni les promesses d'implantation en cours de signature ni les prospections ne sont intégrées dans ce



Inauguration de la nouvelle usine DG Laser sur la zone d'activités Mitra, le 23 septembre 2022.

Top 10 du nombre de nouveaux emplois

Entreprises	Nombre de nouveaux emplois à trois ans
Phytocontrol	305
Virbac	160
Soprema	120
Sud Métal Provence	60
Bert Transport	60
Alaine	50
DB Schenker	40
Defi System	26
DG Laser	20
Symétrie	20

calcul pour éviter les promesses et ne conserver que les engagements concrets. Ce qui augure d'autres bonnes nouvelles dans le futur ! (cf tableau ci-contre)

Des services réactifs

L'atteinte de l'objectif apporte la preuve de l'efficacité de la nouvelle organisation adoptée en 2021 par l'Exécutif de Nîmes Métropole. L'agence Openîmes datant de 2015 a été dissoute et l'action réintégrée dans les services opérationnels de la Direction du développement économique de l'Agglo. « *J'ai souhaité un service en mode « commando », expurgé de la technocratie et de la bureaucratie inhérente aux collectivités, mais qui en connaisse tous les arcanes ; un service dans l'initiative, réactif, pointu et prêt aux opérations*

extérieures », rappelait Franck Proust en mars 2022, lui-même chef d'entreprise, lors de l'annonce de la future implantation de l'industriel strasbourgeois Soprema à Saint-Gilles.

Pierre-Étienne Bindschedler, P.-D.G. de Soprema, soulignait alors « *la réactivité des élus locaux et des services économiques de l'Agglomération, qui ont su en six mois proposer des solutions optimales pour cette installation* ». En lien avec les élus, les agents du pôle « Développement et implantation » de la Direction du développement économique œuvrent au quotidien pour attirer des entreprises pourvoyeuses d'emplois sur le territoire et aider celles déjà implantées à réussir leurs projets de développement.



Franck Proust, président de Nîmes Métropole, aux côtés de Pierre-Étienne Bindschedler, P-DG de Soprema, venu présenter son projet d'implantation sur l'agglomération, le 11 mars 2021.

Aux 1 000 nouveaux emplois s'ajoutent 1 000 emplois sauvegardés

Parole d'agent



« *La mission du pôle Développement et Implantation intégré à la Direction du développement économique de l'Agglo est d'attirer des implantations extérieures et d'accompagner activement les entreprises locales avec une offre de terrains, bureaux et locaux d'activités. Outre les 1 000 emplois créés ou engagés à trois ans, l'action de Nîmes Métropole a aussi d'ores et déjà permis de maintenir quasiment 1000 emplois sur le territoire.* »

Vincent Fortéa-Sanz

Chef de pôle Développement et implantation, Direction du développement économique de Nîmes Métropole

Des emplois très variés

Quatre des dix dossiers les plus importants en termes d'emplois (Cf. Tableau p.19) se sont déjà concrétisés, les autres verront leur réalisation s'engager en 2023 et 2024.

Les sociétés de transports et de logistique Alaine, Groupe Bert (Bert & You) et DB Schenker ont inauguré leurs nouveaux locaux en 2022, tout comme le spécialiste de la découpe laser DG Laser. Deux « pépites » nîmoises en pleine forme, Phytocontrol et Symétrie, ont de leur côté programmé des agrandissements importants, dont les premières pierres doivent être posées en 2023. Phytocontrol, laboratoire spécialisé dans la sécurité sanitaire des aliments et l'environnement (400 salariés), va renforcer son effectif de plus de 300 personnes dans les trois ans sur le parc scientifique et technique Georges Besse. Spécialisé depuis deux décennies dans les hexapodes de positionnement de précision, Symétrie va doubler de surface avec son futur siège de l'Actiparc de Bouillargues et s'engage sur 20 emplois de plus à trois ans.

S'ajoutent au tableau deux dossiers générateurs de nombreux emplois industriels prouvant l'attractivité du

territoire : Ceux des créations d'usines de Soprema et de Virbac sur la ZAE Mitra. L'Alsacien Soprema y programme une usine de panneaux isolants créatrice de quelque 120 emplois. Annoncée mi-octobre 2022, la future usine du leader de la santé et nutrition animale Virbac (siège dans les Alpes-Maritimes) assurera au moins 160 emplois d'ici 2028 (Cf. Article page 21). « C'est une chance d'accueillir un tel fleuron », se réjouit Eddy Valadier, maire de Saint-Gilles. Un succès qui ne doit rien au hasard : l'Agglo a investi près de 52 millions d'euros dans l'aménagement de la ZAE Actiparc Mitra depuis sa création.

Une offre attractive

Pour répondre aux projets des entreprises et malgré le manque de foncier, Nîmes Métropole propose encore quelques terrains sur les ZAE Mitra, Georges Besse et Bouillargues, garanties d'un environnement professionnel performant. Leur attractivité est à nouveau validée par les récentes implantations : la zone Mitra de Saint-Gilles a été choisie par cinq projets (Bert Transport, DG Laser, Virbac, Soprema et Sud Metal Provence), le parc Georges Besse par Phytocontrol et Défi Systèmes, et l'Actiparc de Bouillargues par Symétrie. •



Le futur bâtiment de 12 000 m2 sera bâti sur un terrain de 6,6 hectares de la zone d'activités Mitra, à Saint-Gilles. Virbac va investir près de 40 millions d'euros et employer quelque 160 personnes à l'horizon 2028.

Implantation d'une nouvelle usine

Le groupe Virbac a choisi Nîmes Métropole !



Signature officielle de la convention d'implantation de l'entreprise VIRBAC sur le territoire de Nîmes Métropole, mercredi 12 octobre 2022

En forte croissance, le grand groupe de santé et nutrition animale Virbac a décidé d'ouvrir une usine de production d'aliments pour animaux sur l'Actiparc Mitra. Celle-ci emploiera au moins 160 personnes à l'horizon 2028.

La création d'une usine porteuse de 160 emplois minimum entre 2025 et 2028, voilà la très bonne nouvelle partagée le 12 octobre dernier par les dirigeants de Virbac, réunis avec les élus de Nîmes Métropole à l'Hôtel d'agglomération. Le sixième groupe pharmaceutique vétérinaire mondial a signé le 11 octobre 2022 une promesse d'achat d'une parcelle de la zone d'activité économique (ZAE) Mitra, à Saint-Gilles. « Une étape majeure » pour Olivier Elfassy, directeur de l'unité commerciale Nutrition-Santé pour animaux de compagnie de Virbac.

L'industriel français va bâtir une usine entièrement vouée à sa gamme de croquettes pour chiens et chats Veterinary HPM, dont les ventes devraient doubler d'ici à 2030. « Il est devenu indispensable de maîtriser directement l'approvisionnement et la production pour garantir la qualité, optimiser les coûts, accélérer l'innovation et la mise sur le marché », explique

le président du groupe Sébastien Huron. La future usine de Mitra doit créer au minimum 90 emplois ; elle accueillera aussi les 70 emplois du site Virbac de Vauvert, où se fait depuis 1989 l'enrobage et l'ensachage des croquettes.

Une aventure humaine

« C'est une nouvelle aventure humaine extraordinaire qui commence avec la construction de cette usine, un événement rare dans la vie d'un industriel », observait mi-octobre Nicolas Perrin, directeur des opérations globales « Nutrition pour animaux de compagnie » de Virbac. Après la finalisation de l'obtention des autorisations nécessaires en 2023, les travaux se dérouleront à partir de début 2024 en deux phases, correspondant chacune à la mise en service d'une ligne de production, en septembre 2025 puis début 2027. Les profils recherchés iront du conducteur de ligne automatisée à l'ingénieur recherche et développement. •

CHIFFRES-CLÉS 2021 DU GROUPE VIRBAC

(basé à Carros, dans les Alpes-Maritimes)

1,064

milliards d'euros de chiffre d'affaires

5 100

salariés

Usines implantées dans

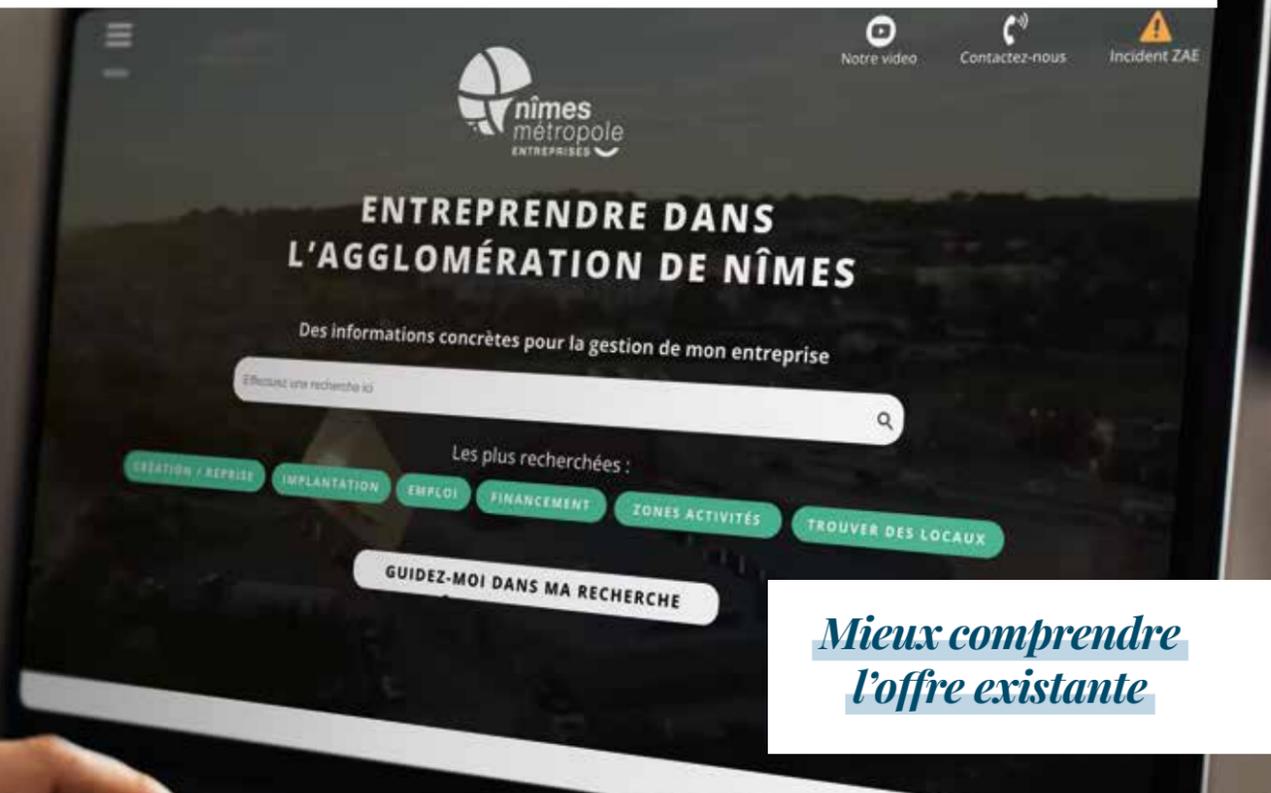
10

pays

33

filiales

« Nîmes Métropole Entreprises », nouveau portail économique



Mis en ligne en janvier 2023, le nouveau site web de Nîmes Métropole offre une vraie « porte d'entrée » territoriale aux entreprises et porteurs de projets. Simple et lisible, conçu en partenariat avec les acteurs économiques, il rassemble toute l'information sur les services d'accompagnement et compile des outils de contact efficaces, sans oublier de mettre en avant les atouts du territoire.



Atelier de concertation des chefs d'entreprises ©Sedicom

Fruit d'un travail de réflexion et de construction de plusieurs mois, ce portail d'information et d'échange avec les entreprises et porteurs de projets s'adresse aux quelque 27 000 sociétés actives dans l'Agglo comme à celles qui souhaiteraient s'y implanter. Pour viser juste, le contenu et la navigation ont été pensés avec les principaux intéressés : des ateliers réunissant une dizaine de chefs d'entreprises ont régulièrement fait avancer le projet, qui a été testé et approuvé avant sa mise en ligne.

« Pour améliorer l'expérience des entreprises sur le web, optimiser l'information, la mise en relation et les démarches, nous sommes partis de leurs besoins, assure Olivier Fabregoul, vice-président de Nîmes Métropole,

délégué au développement économique, lui-même chef d'entreprise. Les chef(fe)s d'entreprises ou porteurs de projets souhaitent avant tout une offre très lisible, savoir qui fait quoi sur le territoire. »

Accompagner les parcours

Comme un être vivant, une entreprise naît, grandit, s'installe dans de nouveaux locaux... Des étapes qui ne déclenchent pas les mêmes questions et n'appellent pas les mêmes réponses. Aussi le portail propose des entrées correspondant aux différentes étapes du parcours de vie d'une entreprise : création, développement, transmission...

Chaque entrée donne accès à une mine d'informations, affinées par secteurs, et à l'identification détaillée des bons acteurs de l'accompagnement. Pour assurer la qualité du contenu, Nîmes Métropole a travaillé en amont avec une quinzaine de partenaires économiques locaux tels les chambres consulaires, les acteurs du financement, les associations des zones d'activité économique (ZAE)...

En outre, le site intègre des « actualités » reprenant l'agenda économique du territoire, dont les Rendez-Vous Eco trimestriels de Nîmes Métropole et les temps forts portés par d'autres acteurs économiques. À l'avenir, le portail continuera de s'enrichir d'informations et de ressources. Bon à savoir : un moteur de recherche permet de mener facilement une recherche par mot-clé dans tout le site.

Des démarches efficaces en quelques clics

Via ce nouveau site, Nîmes Métropole optimise aussi ses échanges avec les entreprises. Un

mail et un numéro de téléphone unique (cf. Contacts) sont proposés pour contacter la Direction du développement économique. En outre, les entreprises désireuses peuvent renseigner leur identité dans la rubrique « Mon espace / Mon compte », afin de leur permettre de personnaliser leur interface et de suivre l'avancée de leurs démarches.

Car le site web simplifie de nombreuses démarches, qu'il s'agisse de questions liées au développement économique (comme l'immobilier d'entreprise ou les zones d'activités par exemple), ou de demandes concernant d'autres services de Nîmes Métropole.

« Nous avons travaillé avec les directions des transports, des déchets, de l'eau... qui ont, eux aussi, des entreprises usagères de services », ajoute Olivier Fabregoul, tout en précisant que « ce portail n'aurait pu voir le jour sans le précieux accompagnement de la Direction du numérique qui gère et développe l'outil et ses fonctionnalités ».

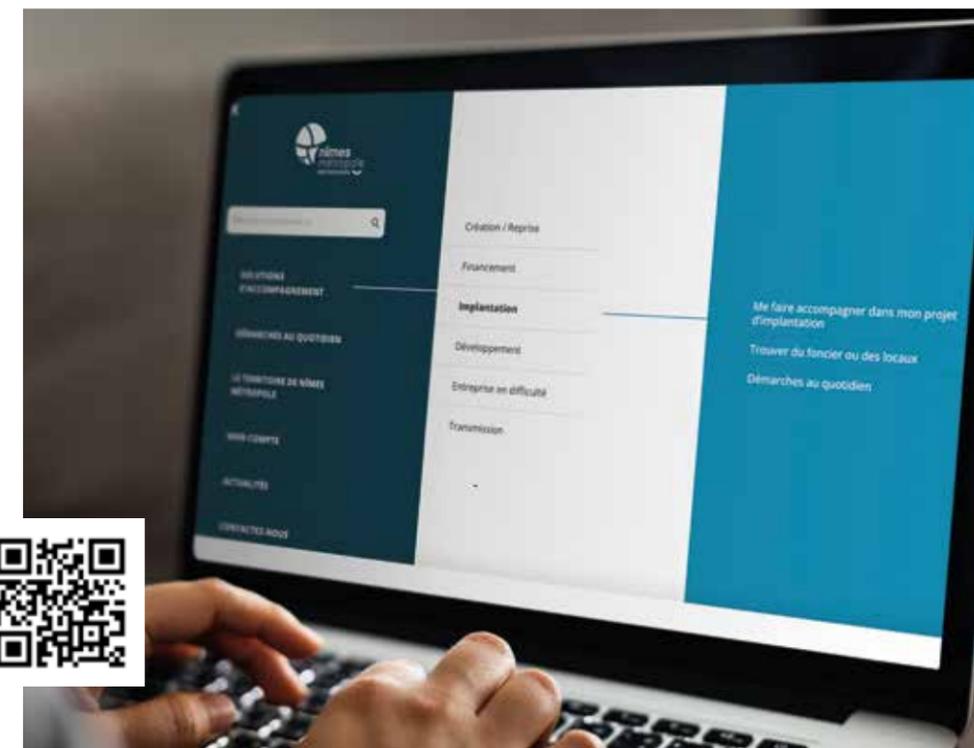
Cette étroite collaboration a débouché sur des formulaires très pratiques à remplir en ligne, par exemple pour

demander une connexion au réseau de fibre optique de l'agglomération « Gecko » ou un raccordement à l'eau potable. Nîmes Métropole s'empare d'ailleurs des bonnes idées exprimées par les entreprises membres des associations de ZAE : c'est ainsi qu'est né le formulaire pour signaler un incident sur une zone d'activités.

Une vitrine des atouts du territoire

A noter que Nîmes Métropole s'adresse aussi aux porteurs de projets et aux entreprises qui ne sont pas encore installées sur le territoire... Pour les attirer, elle met en avant sur ce nouveau site web l'éventail des atouts et équipements structurants du territoire : la position stratégique de carrefour méditerranéen, l'aéroport et le développement de la filière aéronautique et Sécurité civile, les 21 zones d'activité économique communautaires ou encore la richesse de l'enseignement supérieur et de la recherche... •

Direction du développement économique de Nîmes Métropole
entreprises@nimes-metropole.fr
04 66 02 55 40



Découvrir le portail « Nîmes Métropole Entreprises » ici ▶





Programme «Habiter mieux»

f i nimes-metropole.fr



Évolution du magazine « Métropole » : votre avis nous intéresse !



Habitants, entreprises, associations... De quelles informations avez-vous besoin et comment souhaitez-vous y accéder ? Souhaitez-vous conserver le magazine « Métropole » en version papier ? Quelles sont vos préconisations en matière de communication ? Pour répondre à vos attentes et vos habitudes, Nîmes Métropole lance une consultation destinée à mieux vous connaître et à recueillir vos avis.

Vous êtes nouvel(le) arrivant(e) ou résident(e) de l'Agglo depuis des années ? Fidèle lecteur(-rice) de « Métropole » en version papier ou occasionnel(le) en ligne ? Tous les avis importent, le vôtre en particulier ! Nous en avons besoin pour répondre au mieux à vos attentes. Merci de bien vouloir prendre 5 minutes pour répondre au questionnaire ci-après ou directement en ligne avant le 31 janvier 2023. Vos précieuses réponses nous permettront de faire évoluer le magazine « Métropole » et, plus globalement, tous les outils de communication de l'Agglo. •

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE ! COMMENT PARTICIPER ?

- Répondez directement au formulaire en ligne ici ▶



- Envoyez le formulaire complété scanné par mail à : lacom@nimes-metropole.fr

- Déposez ou envoyez le formulaire papier à : **Nîmes Métropole - Direction de la communication, 3 rue du Colisée, 30000 Nîmes**

Qui êtes-vous ?

1. Je suis :

- Un homme
- Une femme
- Ne souhaite pas préciser

2. Ma tranche d'âge :

- 18 à 24 ans
- 25 à 39 ans
- 40 à 54 ans
- 55 à 64 ans
- 65 ans et plus



3. Ma catégorie socio-professionnelle :

- Agriculteurs exploitants
- Artisans, commerçants, chefs d'entreprise
- Cadres et professions intellectuelles supérieures
- Professions intermédiaires
- Employés
- Ouvriers
- Retraités
- Personnes sans activité professionnelle
- Etudiants
- Autre

4. Ma commune (préciser ci-dessous) :

Quelles informations avez-vous sur l'action de Nîmes Métropole ?

5. Diriez-vous que vous êtes :

- Très bien informé(e)
- Plutôt bien informé(e)
- Plutôt mal informé(e)
- Très mal informé(e)

6. En règle générale, comment êtes-vous informé(e) de l'actualité et des actions de Nîmes Métropole ?

- Via le magazine « Métropole » édité par Nîmes Métropole
- Directement sur le site internet de Nîmes Métropole
- Via les réseaux sociaux de Nîmes Métropole
- Indirectement via le bulletin municipal de ma commune
- Le site internet de ma commune
- Les réseaux sociaux de ma commune
- Les médias externes : presse, radio, médias en ligne
- Le bouche-à-oreille
- Autre (préciser ci-dessous)

- Je ne suis pas informé(e)

7. Quels types d'informations recherchez-vous en priorité concernant Nîmes Métropole ?

- Des informations pratiques pour mon quotidien (eau, déchets, transports Tango, infos travaux, démarches, etc.)
- Des brèves liées à l'actualité
- Des décryptages plus approfondis de l'actualité (sujets sensibles, etc.)
- Un agenda des temps forts à venir (culture, rendez-vous éco, etc.)
- Des retours en images sur les actions de l'Agglomération
- Des vidéos sur les temps forts de l'Agglo
- Des dossiers de fonds plus thématiques (sur le développement économique ou durable, les grands projets, les compétences de l'Agglo, etc.)
- Des portraits d'acteurs du territoire qui nous inspirent
- Des bons plans du territoire (sorties week-end, conso, info nature, etc.)
- Autre (préciser ci-dessous)

Qu'attendez-vous de votre magazine « Métropole » ?

8. Recevez-vous régulièrement le magazine dans votre boîte aux lettres ?

- Oui, régulièrement
- Non, jamais
- Non, pas régulièrement
- Je ne sais pas

9. Appréciez-vous le contenu proposé ?

- Oui
- Moyennement
- Non
- Sans avis

10. Souhaiteriez-vous d'autres contenus ? Si oui, lesquels ?

- Non
- Oui
- Sans avis



11. Comment souhaiteriez-vous recevoir votre magazine « Métropole » à l'avenir ?

- Comme d'habitude, directement dans ma boîte aux lettres
- Dans un point de dépôt à côté de chez moi (mairie, boulangerie, etc.)
- Uniquement en version digitale sur ma boîte mail
- Autre (préciser ci-dessous)



Souhaitez-vous aller plus loin ?

12. Quelles autres observations et remarques souhaitez-vous nous communiquer ?

13. Accepteriez-vous de participer à un panel d'enquête afin de donner votre avis et tester les évolutions futures du magazine « Métropole » ?

- Oui, je renseigne le champs « Me contacter » ci-dessous et j'autorise la Direction de la communication à me contacter*.
- Non

Nom

Prénom

Tel

Mail

Adresse postale

.....



*Nîmes Métropole, responsable du traitement de vos données, vous informe que ce traitement correspond à une mission d'intérêt public au regard de l'article 6 du Règlement général sur la protection des données (RGPD). Les données à caractère personnel collectées dans ce document ne seront utilisées qu'à des fins propres à leurs destinations et seront conservées deux ans. Elles sont destinées exclusivement au personnel chargé du traitement de la démarche effectuée. Vous pouvez exercer vos droits d'accès à vos données personnelles (consultation, rectification...) par mail au délégué à la protection des données de Nîmes Métropole à dpd@nîmes-metropole.fr.

Un colosse pour faire face aux inondations

L'Agglomération a mis en place un vaste plan d'aménagement hydraulique via sa compétence « Gestion des milieux aquatiques et prévention des Inondations » (Gemapi). Entré en service fin 2022, le site d'Antiquailles, composé d'un ouvrage de transfert et d'un bassin-carrière, joue un rôle-clé pour prémunir les Nîmois des inondations.

Impossible d'oublier le terrible épisode d'octobre 1988 ! Depuis, la Ville de Nîmes puis Nîmes Métropole et l'Établissement public territorial de bassin (EPTB) Vistre Vistrenque ont redoublé d'efforts pour développer une stratégie et réaliser des aménagements de protection. Les vastes Programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI), ont permis de réaliser de multiples bassins de rétention en amont, de recalibrer des cadereaux¹ dans la zone urbaine, de créer des bassins de compensation à l'aval.

A ce jour, ce Gargantua est capable d'avaloir 300 000 m³ d'eau ; il en absorbera 1,8 million de m³ à son achèvement en 2031. Une fois terminé après 15 ans de travaux, cet ouvrage pourra stocker et amortir les crues d'événement pluvieux comme celui de 1988. •

Voir ici la vidéo de construction du bassin des Antiquailles ▶



Protection active

Dans le cadre du PAPI II Nîmes Cadereaux qui s'achève, les travaux les plus significatifs ont porté sur le creusement - toujours en cours -, du bassin-carrière des Antiquailles et sur son ouvrage de transfert, véritable réseau de canalisations de grandes dimensions, déployé de mars 2021 à octobre 2022. Situé au croisement de la route d'Alès (N106) et de l'ancienne route d'Anduze, le site est désormais fonctionnel et joue un rôle de protection actif.

La mission de cet ouvrage colossal ? Collecter les eaux de pluies qui ruissellent le long des collines en amont du cadereau d'Alès, et les dévier vers l'ouvrage d'Antiquailles. A l'issue de chaque épisode pluvieux, un système de pompage permet de renvoyer les eaux collectées dans le bassin-carrière, vers la partie basse du cadereau, et ainsi de le vider en prévision d'un nouvel épisode pluvieux.



Site des Antiquailles

¹ Cadereau = ruisseau ou torrent à sec sillonnant la ville de Nîmes, situé notamment aux pieds de bassins versants, et permettant de canaliser les eaux pluviales lors de fortes pluies. Deux d'entre eux, les cadereaux d'Uzès et d'Alès, convergent directement vers le centre historique de la ville



Claude de Girardi

Membre du Bureau communautaire de Nîmes Métropole, déléguée à la Gemapi, adjointe de quartier à la Ville de Nîmes

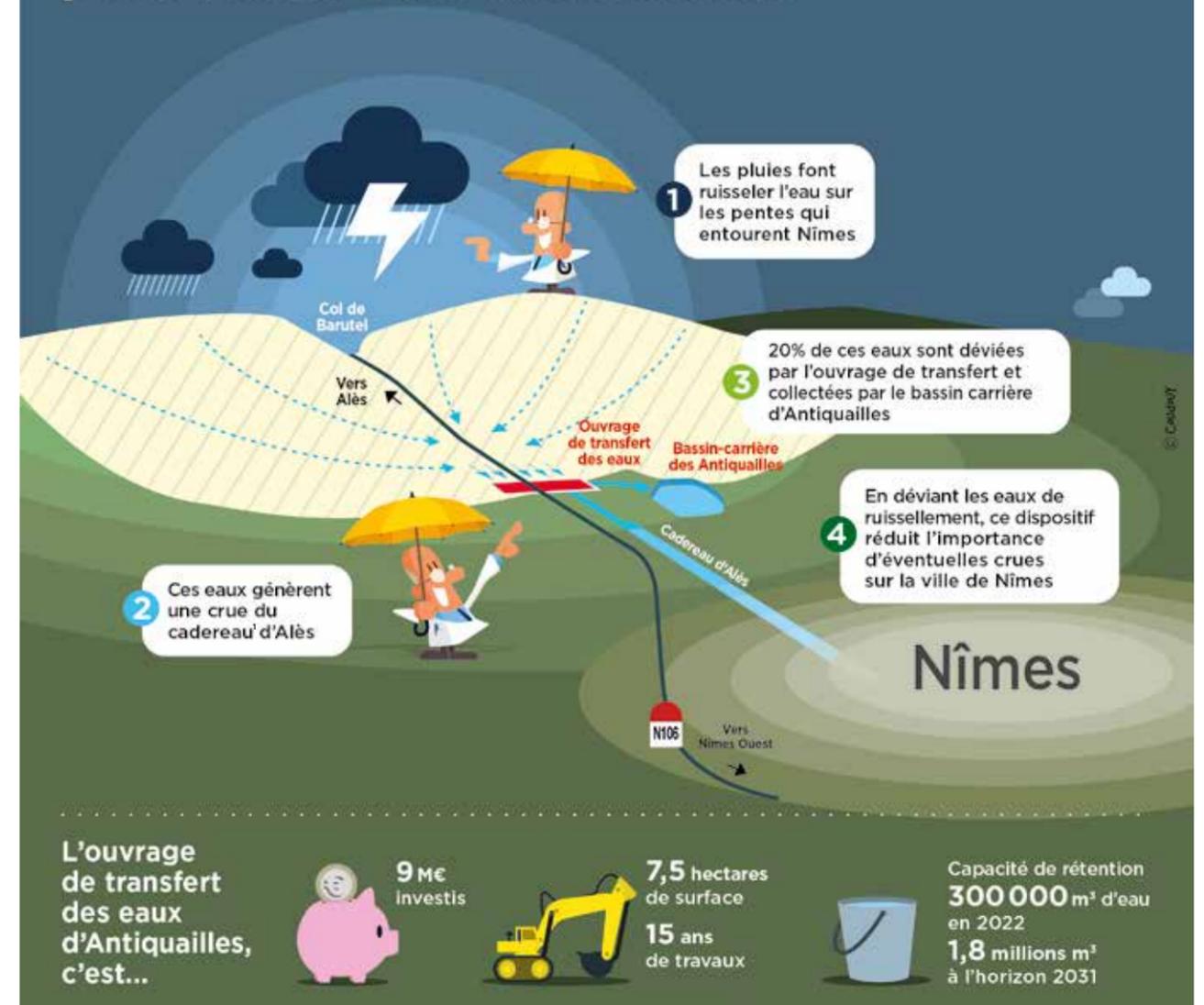
“Si le niveau de protection du territoire augmente, il doit continuer à être optimisé”

“Telle sera la mission du PAPI 3 qui a débuté. Alors que les travaux réalisés depuis 1990 sur l'ensemble des cadereaux avoisinent les 250 millions d'euros, le PAPI 3 (2022-2028) Vistre poursuit et achève l'aménagement des cadereaux d'Alès et d'Uzès, tout en élargissant ses actions aux 48 communes du bassin versant du Vistre. Il est exceptionnel par sa dimension (800 km²), par le nombre d'actions prévues (88), par l'investissement financier (113 M€) et le nombre de partenaires (12).”

LES ANTIQUAILLES, UNE GIGANTESQUE CARRIÈRE

Extraites jusqu'à 70 mètres de profondeur, la terre et les pierres de cette gigantesque carrière de 7,5 hectares, sont revendues pour réduire le coût de réalisation des travaux du bassin des Antiquailles. Avec la poursuite du creusement, sa capacité de rétention augmentera d'environ 200 000 m³ par an pour atteindre 1,8 million de m³ à l'horizon 2031, soit deux fois plus que la capacité totale des 21 bassins de rétention existants réunis qui est de 900 000 m³ ! L'ouvrage interceptera alors 20% des eaux de pluies en amont du cadereau d'Alès.

Les Antiquailles, un site vertueux pour réduire les inondations



Ambition renouvelée pour la plateforme aéroportuaire

Pour affûter son plan de vol, l'aéroport de Nîmes mise sur trois moteurs : le trafic passagers, le pôle entreprises et la filière d'excellence « Sécurité civile et gestion des risques ». Focus sur cet équipement stratégique du territoire, dont Nîmes Métropole a demandé le transfert de propriété à l'État.

Situé à dix minutes à peine de Nîmes, sur la commune de Garons, la plateforme aéroportuaire est un atout structurant du territoire, une carte maîtresse de son rayonnement et de son développement depuis un demi-siècle. Avec une triple dimension : elle bénéficie des retombées économiques du trafic passager, de la présence d'un pôle d'entreprises aéronautiques et de la base française des avions et hélicoptères de la Sécurité civile.

Engagée dans la gestion de l'aéroport depuis 2006 et seule aux manettes depuis 2018, Nîmes Métropole veut désormais maîtriser pleinement la stratégie de développement de la plateforme : en juillet dernier, ses élus ont ainsi voté la demande de transfert de la propriété de l'aéroport à l'État. La réponse de ce dernier est attendue au premier trimestre 2023. Développement de la filière touristique, création d'une filière industrielle... Décryptage des ambitions à moyen terme concernant cette infrastructure stratégique.



©Fanny Combes-NM

Nourrir l'ambition touristique

Après l'épreuve Covid qui a lourdement pénalisé le secteur aérien, l'aéroport de Nîmes a signé son redécollage en 2022 avec le lancement de deux lignes aériennes européennes, vers Dublin en Irlande et Édimbourg en Ecosse. Les taux de remplissage des avions ont été particulièrement positifs, notamment

l'été. Ces deux nouvelles lignes ont rejoint sur le plan de vol celles de Charleroi, Londres, Fez et Marrakech. Edeis, délégataire de l'Agglomération en charge de l'exploitation de l'aéroport, s'est engagé auprès de Nîmes Métropole sur un objectif de 400 000 passagers au terme du contrat 2022-2027, contre quelque 235 000 passagers avant Covid.



©Richard Sprang-NM

Renforcer le pôle Entreprises

A ce jour, les hangars et bâtiments de la plateforme sont occupés par une vingtaine d'entreprises aéro-industrielles telles Sabena Technics, spécialiste de la maintenance et du stockage d'avions, ou Avdev, prestataire du secteur de la défense. Nîmes Métropole travaille sur l'augmentation de l'offre de foncier et d'immobilier en bord des pistes. Une étude a identifié un potentiel de 50 000 m² de terrain pour de nouveaux hangars. L'ambition est grande : doubler les emplois à l'horizon 2030 via la création d'une filière économique et industrielle d'excellence liée à la résilience et à la Sécurité civile.

De premiers atterrissages vont avoir lieu en ce début d'année 2023 dans des bureaux existants : deux écoles privées françaises vont ouvrir des centres de formation au pilotage d'avion d'affaires ou de ligne, maintenance aéronautique et personnel navigant. Leurs équipes vont former globalement une centaine d'élèves, logés sur place, gage d'une jolie animation sur le site. Nîmes Métropole soutient ces deux

arrivées via des aides aux loyers la première année. Des projets à plus long terme portent sur la création d'activités industrielles et de recherche liées aux avions hybrides et à la filière des bombardiers d'eau.



Développer la filière « Sécurité civile et gestion des risques »

La présence du groupement des hélicoptères et de la base nationale avions de la Sécurité civile font de la plateforme aéroportuaire de Nîmes la référence de la lutte contre les feux de forêts. Ceci lui vaut de recevoir tous les deux ans le rendez-vous international de référence : l'« Aerial Fire Fighting ». La filière prend de l'importance : piloté par la France et impliquant sept pays européens,

le projet Nemausus de préfiguration d'un Centre d'expertise européen sur les feux de forêts à Nîmes doit rendre sa copie fin avril 2023. L'Agglo appuie l'envol de cette filière d'excellence avec le futur centre d'accélération de l'innovation B46, le premier en Europe fléché sur l'aéronautique et la gestion des risques. En cours d'aménagement dans un bâtiment de l'ancienne base aéronavale, il pourra héberger dans ses 900 m² des dizaines de chercheurs, formateurs start-up... dès fin 2023. Pour recueillir les projets d'installation de start-up, un appel à candidatures sera mené en 2023 avec le pôle de compétitivité Aerospace Valley. •



Nîmes Métropole a mené des négociations avec l'Etat et le ministère des Armées qui est propriétaire de la plateforme aéroportuaire, et qui en a délégué la gestion à Nîmes Métropole. L'objectif de l'Agglo avec ce transfert : gagner en capacité foncière pour son développement économique en général et pour le développement du futur hub européen de la protection civile en particulier.

L'ÉCOSYSTÈME AÉROPORTUAIRE EN CHIFFRES

Retombées économiques : avant la crise Covid, la plateforme générait plus de **119 M€** et **900** emplois directs, dont un tiers lié à l'activité civile, un tiers au pôle économique et un tiers à la base de Sécurité civile.

Trafic passagers : **232 089** passagers en 2019 avant Covid. **71 458** passagers en 2021 (+ **22,3%** par rapport à 2020). Ambition 2026 : **400 000** passagers. L'aéroport civil occupe **322** ha, avec une piste de **2 440** m et une aérogare capable de traiter jusqu'à **700 000** passagers.

Sécurité civile : **9 346** mouvements d'avions et hélicoptères enregistrés en 2021 (+ 8%).

Plus d'infos : www.nimes.aeroport.fr



Parole d'élu

Olivier Fabregoul

Vice-président de Nîmes Métropole, délégué au développement économique, au marketing territorial et aux relations extérieures, maire de Caissargues

« L'aéroport de Nîmes n'est pas un ovni mais un outil stratégique d'aménagement de notre territoire »

« À l'échelle de la France et même de l'Europe, nos aéroports régionaux ont un rôle à jouer et doivent être complémentaires les uns des autres. L'aéroport de Nîmes est un équipement structurant de notre territoire et doit être appréhendé de manière globale, pas seulement dans sa dimension touristique et trafic passagers. Ne l'oublions pas : 1€ investi dans l'aéroport induit 40€ de retombées économiques indirectes. »

Premiers jalons pour la transformation du Marché Gare



Porte Ouest de Nîmes

Reconnu « Quartier Durable Occitanie » par l'association Envirobot Occitanie, le projet Marché Gare fera la part belle aux toitures végétalisées, aux panneaux solaires, aux constructions bas carbone utilisant des matériaux biosourcés et recyclés, et à la résilience hydraulique.

Le Marché Gare, plus ancienne zone économique de l'Agglo, doit entamer sa mue en 2023 pour devenir un quartier durable à l'horizon 2030. S'y côtoieront des bureaux, des tiers-lieux, des commerces et beaucoup d'espaces verts. Après la participation du public par voie électronique fin 2022, la création de la zone d'aménagement concertée (ZAC) du Marché Gare à Nîmes est sur de bons rails.

Nîmes Métropole a engagé la requalification profonde de ce secteur stratégique qu'est le quartier du Marché Gare à Nîmes, et a confié l'aménagement à la SPL Agate de cette zone. Principale zone d'emplois de l'Agglo, liée notamment à la présence du CHU Carémeau, le Marché Gare s'inscrit dans la dynamique de transformation de la Porte Ouest à l'entrée de Nîmes. Desservi par la RN113 et proche de l'A9, le site est en prise directe avec la ligne de tram-bus T2 et le sera également avec le futur pôle d'échange multimodal (PEM) de Saint-Césaire, sans oublier le projet de contournement Ouest de Nîmes.

Parole d'élus



Frédéric Touzellier

Premier vice-président de Nîmes Métropole délégué à l'aménagement du territoire, maire de Générac.

Structurer la future porte Ouest

« Les nombreux projets de développement de l'Agglomération, ambitieux et stratégiques, visent à structurer les quatre portes d'entrée de Nîmes. La zone du Marché Gare est l'emblème de la future porte Ouest, forte de 12 500 emplois et connectée aux voies autoroutières et ferroviaires. »

Quartier actif et durable

Ambition ? Faire du Marché Gare un quartier actif et durable, ouvert sur la ville, sans faire table rase de l'existant ni artificialiser de nouvelles terres. À l'avenir, on pourra y travailler, se restaurer, se divertir et se mettre au vert. La dimension agroalimentaire sera confortée d'un côté. De l'autre, le patrimoine industriel vieillissant sera valorisé en pôle tertiaire, qui formera la colonne vertébrale du site. Il regroupera des tiers-lieux, des locaux artisanaux, un espace événementiel, un autre pour l'innovation entrepreneuriale, des services pour les entreprises et salariés, et des commerces. De petits îlots seront édifiés sur pilotis. Une esplanade, des voiries reconfigurées, un parking silo favorisant les mobilités douces compléteront l'ensemble, inséré dans un généreux paysage méditerranéen.

Participation des habitants

Une procédure de concertation du public par voie électronique s'est achevée le 22 décembre dernier. Objectif ? Établir l'intérêt général du projet en matière environnementale, avant l'approbation du dossier de création de la zone d'aménagement concertée (ZAC) Marché Gare, attendue au 1er semestre 2023. Pour faire le lien avec le passé du site, Nîmes Métropole et la SPL Agate ont aussi invité de mars à mai 2022 les riverains et anciens commerçants à transmettre leurs témoignages, photos d'époque et documents historiques. Mis en service en 1959, le Marché Gare labellisé d'intérêt national a été déclassé en 1992. Les témoignages recueillis seront exposés dans le courant du premier trimestre 2023... •



Perspective aérienne 2030

Parole de partenaire



France Bourassin

Chargée d'opération à la SPL Agate

Garantir l'équilibre entre le passé et l'avenir

« Au-delà des objectifs liés à la création de la ZAC, la SPL Agate, via la concession d'aménagement qui lui a été confiée par Nîmes Métropole, a à cœur de maintenir et de mettre en valeur le patrimoine architectural du site, et que cela se traduise par la restauration des anciennes halles et des abattoirs. L'histoire du Marché Gare est ancrée dans la mémoire collective. Il est important de garantir l'équilibre entre le passé du site et son avenir. »

CHIFFRES-CLÉS

Superficie de l'opération

23

hectares.
38 % d'espaces verts

Investissement

45 M€

dont 19 M€ engagés par la Métropole de Nîmes. Partenaires financiers : État, Ademe, Région Occitanie, Banque des Territoires, Agence de l'Eau, FEDER.

Surface de plancher totale

115 000 m²

dont 60 000 m² pour le pôle tertiaire, 35 000 m² pour le secteur agroalimentaire, 8 400 m² de locaux artisanaux et 7 000 m² de tiers-lieux.

Début des travaux

2023-2024

Livraison : 2030.

Nombre d'emplois

Environ

1 800

Parking-relais : la solution pour marier rapidité et tranquillité



Parking-relais Costières/Parnasse

Positionné aux entrées de Nîmes, le réseau des parking-relais de l'Agglo constitue la solution « tranquillité » imbattable pour accéder au centre-ville, notamment grâce à ses connexions avec les trambus fréquents et rapides du réseau Tango. Dernier-né : le parking-relais de la Scène de musiques actuelles (Smac) Paloma, à découvrir sans modération !

Déployés aux entrées de Nîmes, les parking-relais P+R sont un des atouts de Tango, le réseau des transports en commun de Nîmes Métropole : ils garantissent l'accès rapide au centre-ville de Nîmes grâce à leurs connexions avec les trambus, en évitant le souci de trouver un stationnement en cœur de ville. Autre avantage : l'économie sur le coût des trajets, préoccupation de plus en plus forte avec la hausse du prix des carburants.

« C'est le transport choisi par rapport aux transports subis », soulignait le président Franck Proust au lancement du nouveau réseau Tango fin août 2022. L'extension de la ligne de trambus T2 jusqu'à Paloma fut l'occasion de compléter le maillage des parking-relais avec le P+R

Paloma de 260 places, mutualisé avec celui de la Scène de musiques actuelles (Smac).

Connectés aux trambus

Placés sur les lignes de trambus irriguant le territoire (cf. carte ci-contre), les P+R ont visé juste. « Les parking-relais A54-Caissargues et Parnasse, faciles d'accès à l'entrée sud de Nîmes, sont très bien utilisés et bénéficient d'une excellente connexion avec les lignes de trambus T1 et T4, assure Gaëtan Pellequer, directeur Organisation des transports et déplacements à la Direction mobilités de Nîmes Métropole. Les rotations sont bonnes, certains automobilistes s'en servent aussi comme d'un dépose-minute. » Pour sa part, le parking-relais Paloma

À L'EST, LE P+R PALOMA FAIT LE LIEN AVEC LA T2 ET LA T4

Lancé depuis fin août 2022 avec le nouveau réseau Tango, le parking-relais Paloma de 260 places profite de la mutualisation avec celui de la Scène de musiques actuelles (Smac) Paloma, propriété de Nîmes Métropole. Sa situation est très intéressante pour tous les habitants de l'est de l'agglomération, des secteurs de Courbessac, Marguerittes, Poulx, Saint-Gervasy, Bezouze...

Situé à l'arrière de Paloma, le parking-relais permet un accès direct aux lignes T2 et T4, avec une fréquence de passage de 5 à 8 minutes toute la journée, soit le centre-ville de Nîmes à seulement 15 minutes. C'est deux fois plus rapide qu'en voiture, sans la contrainte du stationnement en centre-ville ! Le parking-relais Paloma a aussi l'avantage d'être sécurisé, sous vidéosurveillance. Un cheminement piéton, éclairé la nuit, a été aménagé.

Plus de 700 places dans les parking-relais de Nîmes Métropole

Au 1er janvier 2023



assure une excellente connexion avec T2 et T4, qui met le centre-ville à 15 minutes. Bon à savoir : les parking-relais ont la même amplitude de service que les trambus (soit jusqu'à 1h du matin pour les événements d'été, et même un service 24h/24 pour la Feria de Pentecôte).

Et à l'avenir ? Le maillage des parking-relais évoluera avec celui du réseau Tango. « Une ligne express pour desservir la Vaunage est prévue à l'ouest de l'agglomération avec l'aménagement de parking-relais à Caveirac et Langlade », ajoute Gaëtan Pellequer.

Solo ou Multi ?

Convaincu par ces avantages ? Deux formules combinent stationnement et trajet aller-retour sur le réseau Tango : le « Pass P+R Solo » est à 2,50 €, tandis que le « Multi Pass » favorise le covoiturage avec un tarif à 4,10 € pour un groupe de 2 à 8 personnes. Il suffit de valider le ticket à chaque montée dans le trambus et de sortir le véhicule du parking-relais dans les deux heures après la validation du voyage retour. Le stationnement est limité à une journée. Encore des questions ? Les conseillers Tango sont à votre écoute au 0 970 818 638. •

« L'utilisation des parking-relais contribue à libérer le centre-ville des voitures, ce qui diminue les nuisances et la pollution, et améliore la qualité de vie de tous. »

Parole d'élus



Jean-Marc Campello

Vice-président de Nîmes Métropole, délégué aux mobilités et infrastructures de transports, conseiller municipal de Nîmes

Les incivilités dans les transports en commun



Agressions physiques et verbales d'agents et d'usagers, jets de projectiles contre les bus... Si les incivilités baissent chaque année grâce au renforcement à la fois des contrôles et de la prévention, les plus graves d'entre elles conduisent Nîmes Métropole et son délégataire exploitant le réseau Tango à dévier certaines lignes de bus. Une décision parfois difficile à comprendre, mais nécessaire pour assurer la sécurité des passagers comme des agents.

Jeudi 13 octobre 2022. Le réseau Tango est à l'arrêt complet pendant deux heures. Jets de projectiles contre les bus et agressions verbales contre les chauffeurs sont récurrents à Nîmes comme partout en France. Mais lundi 10 octobre, un contrôleur a été agressé physiquement... C'est trop. Soutenu par l'Agglomération en charge des transports et son délégataire Transdev, le personnel a donc « débrayé » pendant deux heures, c'est-à-dire stoppé le service pour marquer sa désapprobation et la faire comprendre aux usagers. Car si les incivilités baissent grâce au renforcement à la fois des contrôles et de la prévention des incivilités, elles n'en restent pas moins difficiles à vivre pour tous.

Parce que la sécurité et le respect des voyageurs et du personnel sont des priorités absolues, Nîmes Métropole et Transdev agissent à la fois sur deux leviers : le renforcement des contrôles et la prévention sur le réseau Tango.

Plus de contrôles

« Ces faits sont insupportables, affirme Ludovic Martin, directeur général de Transdev Nîmes Mobilité, opérateur délégataire du réseau Tango de Nîmes Métropole depuis 2019. Ils font systématiquement l'objet de dépôts de plainte afin que les auteurs répondent de leurs actes

Parole de délégataire



“ Nous assistons à une diminution globale des incidents ”

Ludovic Martin

Directeur général de Transdev Nîmes Mobilité, opérateur délégataire du réseau Tango de Nîmes Métropole

“ En 2022, Transdev a comptabilisé deux agressions physiques et 47 jets de projectiles (à fin octobre), au lieu de deux agressions physiques et 60 caillassages en 2021. Ces derniers ont diminué de 55% entre 2020 et 2021 et ont été divisés quasiment par trois par rapport à 2019. La forte diminution en 2022 des incivilités à Chemin bas d'Avignon reflète aussi tout le travail de requalification urbaine. ”



En 2022 Nîmes Métropole a lancé une campagne « Dans les bus, le respect c'est tous les jours ».

devant la justice. » Face aux incivilités, insultes ou agressions, l'Exécutif et les services de Nîmes Métropole sont pleinement solidaires : « Nos agents du réseau Tango travaillent au service des usagers et il est intolérable qu'un climat d'inquiétude soit instauré par de tels faits », réaffirme le président Franck Proust.

La volonté d'augmenter les contrôles à bord se traduit par un taux de verbalisation multiplié par quatre en trois ans. Un effectif d'une trentaine de contrôleurs se relaie, du démarrage du service à 4h45 jusqu'à la fin à 22h45. Ces derniers ont procédé à 400 000 contrôles (et dressé 24 000 PV) et à 300 000 vérifications en 2022. Deux opérations sont menées chaque semaine avec les polices municipale et nationale. Cela fait partie des actions inscrites dans la convention sur la sécurité signée avec l'État fin 2020 pour gagner en efficacité. Depuis, un groupe opérationnel réunissant tous des acteurs de la sécurité des transports fait le point tous les mois sur les résultats.

Faire baisser les tensions

La prévention passe quant à elle par des actions concrètes, comme la recherche des lieux « propices » aux actes d'incivilité sur les trajets et la correction des situations à risque via la taille de haies par exemple. Les parcours sont vidéo-protégés et tous les bus reliés par radio au poste central de surveillance. Ces équipements dissuasifs peuvent aussi appuyer les forces de l'ordre

pour confondre les auteurs d'incivilités. Par ailleurs, une équipe de cinq agents de médiation intervient à l'intérieur des bus et va à la rencontre des jeunes dans les écoles (50 classes de CM2 visitées en 2022).

« Nous essayons aussi ouvrir l'entreprise aux quartiers, ajoute le directeur du réseau Tango, et pourquoi pas de susciter des vocations pour nos 25 métiers ? » Transdev reçoit des élèves en stage de 3^e, développe l'apprentissage, recrute des jeunes des quartiers pour la médiation et la conduite... Plusieurs agents participent à un réseau de tutorat de jeunes et Transdev favorise des projets d'associations des quartiers Chemin bas d'Avignon, Valdegour, Pissevin, et qui concentrent plus de trois quarts des incivilités. Cela a notamment aidé des jeunes de Valdegour à accéder à des activités pendant les vacances.

« Durant l'été, deux chauffeurs Tango ont été mis à disposition de trois associations dont la nôtre, pour déplacer 300 enfants. Tango nous a aussi aidé à fêter Noël, confie le président d'Humanimes Ahmed El Hanbali. Des liens se sont créés entre les chauffeurs et les enfants, c'est très positif. En retour, plusieurs de nos éducateurs ont renforcé les équipes de médiation de Tango en 2022. Nous avons aussi participé à la concertation sur la ligne T3. Notre association souhaite continuer ce dialogue. ».

DES AGENTS FORMÉS À GÉRER LES CONFLITS

Lors de leur entrée en poste, tous les agents - conducteurs et contrôleurs -, sont formés à la gestion du stress et des conflits par des coachs de Transdev, le délégataire de l'Agglo exploitant le réseau Tango. Ils bénéficient ensuite tout au long de l'année de « piqûres de rappel ». 204 agents ont été formés en 2022, dont 10% de femmes. 595h de formation ont été dispensées au titre des formations continues, 224h sur la gestion des conflits et 70h sur la conduite sécuritaire. A noter que les formations mises en place pour les contrôleurs s'appuient sur l'expertise de l'École nationale de police de Nîmes.



Franck Proust, président de Nîmes Métropole, à la rencontre des agents du réseau Tango.



Pourquoi l'Agglo change-t-elle les couleurs de mes bacs et sacs ?



Dès 2023, pour se conformer aux couleurs nationales du tri et de la collecte des déchets, Nîmes Métropole entame l'harmonisation des couleurs des bacs et sacs de collecte sur Nîmes, Saint-Gilles et le territoire de Leins-Gardonnenque*. Très progressive, cette harmonisation impactera les contenants jaunes pour les emballages ménagers et gris pour les ordures ménagères.

Pourquoi harmoniser les couleurs des bacs et des sacs ?

Depuis de nombreuses années, à Nîmes, Saint-Gilles et dans les communes de Leins-Gardonnenque*, les emballages ménagers sont déposés dans des bacs ou sacs bleus ; quant aux ordures ménagères, à Nîmes, elles sont déposées dans des bacs verts. Or en France comme dans les autres communes de l'Agglomération, la couleur de référence de la collecte des emballages ménagers est le jaune et celle des bacs d'ordures ménagères est le gris.

L'objectif de l'harmonisation des couleurs aux normes nationales est donc de faciliter la compréhension des consignes de tri. C'est également une condition requise pour candidater à certains appels à projets et subventions d'éco-organismes tels que Citéo ou l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

Comment se déroulera le renouvellement ?

Très progressivement puisque l'harmonisation va se dérouler sur plusieurs années, la moitié des bacs devant être remplacée (près de 74 000 bacs à changer sur un total d'environ 136 000 bacs, dont près de 71 000 sur Nîmes).

Sur Nîmes :
Ordures ménagères. Lors de leur renouvellement, les bacs verts sont remplacés par des gris en cas de casse ou de vol avéré. Le grand nombre de bacs étalera l'opération sur une décennie.
Collecte sélective. Les bacs jaunes seront déployés en 2023 ; les sacs distribués seront également jaunes à l'avenir.

Sur Saint-Gilles et en Leins-Gardonnenque* :
 Le remplacement, qui a commencé en 2022, s'achèvera en 2023. À chaque renouvellement, le bac bleu de la collecte sélective fait place à un jaune. Ce sera aussi la couleur des nouveaux sacs distribués.

Que dois-je faire ?

Rien ! Inutile de demander le changement de vos bacs gris/jaunes si vous en avez déjà et s'ils sont en bon état. Ces derniers sont déployés gratuitement dans le cadre d'une première demande si vous emménagez ou « mis à jour » lors d'une demande de renouvellement en cas de casse ou de vol avéré.

Où faire une première demande si j'emménage, ou une demande de renouvellement en cas de vol ou de casse ?

Sur le site de Nîmes Métropole ici : ▶



Ou par mail à la Direction de la collecte et du traitement des déchets ménagers de Nîmes Métropole (DCTDM) : dctdm@nimes-metropole.fr •

* Domessargues, Fons-Outre-Gardon, Gajan, La Rouvière, Maressargues, Montagnac, Montignargues, Moulézan, Saint-Bauzély, Saint-Mamert-du-Gard, Saint-Geniès-de-Malgoirès et Sauzet.

<p>COMPOSTEZ VOS DÉCHETS de cuisine et de jardin !</p> <p>Composteurs proposés par Nîmes Métropole</p>	<p>BAC GRIS/VERT OU SAC NOIR</p> <p>Ordures ménagères</p> <p>Déchets ménagers résiduels, et déchets sanitaires</p> <p>À jeter dans un sac bien fermé</p>
<p>ATTENTION !</p> <p>Pas de dépôt autour des colonnes ! Sac transparent obligatoire pour visibilité !</p> <p>INTERDITS :</p>	<p>BACS/SACS BLEUS OU JAUNES</p> <p>Emballages ménagers</p> <p>Seuls les emballages vides vont dans le bac/sac de tri</p> <p>À déposer en vrac dans le bac/sac</p> <p>INUTILE de laver les emballages !</p> <p>PAPIER</p>
<p>ATTENTION !</p> <p>Pas de dépôt autour des colonnes !</p> <p>INTERDITS :</p>	<p>EN COLONNE</p> <p>Verre</p> <p>Bouteilles, pots, bocaux</p> <p>À jeter sans bouchon ni couvercle</p> <p>Inutile de les laver, il suffit de les vider !</p>
<p>POUR ALLER PLUS LOIN...</p> <p>À ramener en pharmacie sans emballage</p>	<p>EN DÉCHÈTERIE</p> <p>Déchets verts, encombrants, électroniques, polluants, gravats, cartons bruns...</p>
<p>DEMOCRATIE ENIGNE</p> <p>04 66 02 54 54</p> <p>dctdm@nimes-metropole.fr</p> <p>www.nimes-metropole.fr</p>	<p>Homo Recyclus</p> <p>COCHEZ VOS JOURS DE COLLECTE</p> <p>Ordures ménagères</p> <p>● LUN ● MAR ● MER ● JEU ● VEN ● SAM ● DIM</p> <p>Emballages ménagers</p> <p>● LUN ● MAR ● MER ● JEU ● VEN ● SAM ● DIM</p>

Le cadastre solaire analyse votre potentiel énergétique



Particuliers, professionnels ou collectivités : connaissez-vous le potentiel énergétique de votre toiture ? D'habitation ou d'entreprise, elle peut certainement accueillir des panneaux solaires et vous aider à réduire votre facture énergétique. Pour le savoir, l'Agglo met à votre disposition un outil neutre, gratuit et simple d'accès : le cadastre solaire.

Lancé en 2020, mis à jour en décembre 2022, le cadastre solaire est un outil pratique mis à disposition de tous les usagers du territoire : habitants, entreprises, collectivités ou établissements publics. Par le biais de simulations, il permet à chacun d'évaluer le potentiel solaire de son toit et l'intérêt financier d'un projet photovoltaïque ou thermique. L'enjeu en vaut la chandelle, à l'heure de la flambée des prix de l'énergie !

Eau chaude ou électricité ?

S'équiper de panneaux solaires en toiture peut faire du bien à l'environnement comme au porte-monnaie. L'électricité produite peut être autoconsommée ou injectée dans le réseau public. Dans ce cas, elle peut être vendue (en totalité ou partie) à EDF Obligation d'Achat (ou à un autre opérateur), qui a une obligation d'achat sur 20 ans au tarif fixé par la Commission de régulation de l'énergie. De son côté, un chauffe-eau solaire peut couvrir jusqu'à 80% des besoins d'un foyer selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). Pour faire le bon choix, le mieux est de tester votre projet directement sur le cadastre solaire, neutre et totalement indépendant des opérateurs énergétiques.

BON À SAVOIR

Si les panneaux photovoltaïques installés en toitures peuvent bénéficier d'aides financières à l'investissement, les kits solaires *plug and play* (modules autonomes qui se branchent sur les prises de courant et s'utilisent directement), ne sont pas subventionnés.

Une estimation en quelques clics

Gratuite, la consultation du cadastre solaire ne nécessite aucune inscription préalable. Il vous suffit de rentrer votre adresse postale ou de naviguer sur la carte pour découvrir si votre toiture a, oui ou non, un bon potentiel. Renseigner quelques informations vous permet d'accéder rapidement à une simulation (cf. simulations) comprenant la surface de panneaux optimale à installer selon le projet (eau chaude ou électricité), associée à une estimation du coût et des gains énergétiques et financiers. Depuis sa mise à jour, le cadastre solaire peut même évaluer le montant du raccordement de l'équipement au réseau d'électricité géré par Enedis. Enfin, il fournit les coordonnées des organismes de conseils ainsi qu'un annuaire d'installateurs certifiés et qualifiés. •

Simulation n°1 : j'habite une maison à Saint-Chaptes

Je renseigne mon adresse...

J'apprends que je dispose de 96 m² de toiture
Potentiel solaire : excellent pour 74 m², bon pour 16 m² et mauvais pour seulement 6 m²

Je précise...

Qui je suis : un particulier
Ce que je veux : produire de l'électricité
Pour quoi faire : l'auto consommer
Ce que j'ai : un chauffage électrique, 1 étage, un chauffe-eau électrique, 2 personnes chez moi

Je clique pour calculer la rentabilité de mon projet...

Installation recommandée : 50 m² de panneaux solaires (9,0 kWc)
Production : 12 740 kWh/an
Montant de l'investissement (incluant les subventions) : 16 800 € TTC
Emprunt choisi : 0
Économies réalisées (hors frais d'entretien et remboursement du crédit) : 1 810 € TTC/an
Frais de maintenance : 300 € TTC/an
Économies nettes sur 25 ans (après remboursement de l'investissement initial) : 21 040 € TTC
Durée au bout de laquelle l'investissement sera amorti (TRI) : 11 ans

“Promouvoir la sobriété énergétique”

“Le cadastre solaire de Nîmes Métropole s'inscrit parfaitement dans la volonté de l'Agglomération de promouvoir les énergies renouvelables et la sobriété énergétique ; il est un des axes forts du plan de sobriété adopté par notre écométropole et ses 39 communes membres fin 2022.”

Parole d'élu



Pierre Lucchini

Vice-président de Nîmes Métropole, délégué aux énergies renouvelables, à la transition et à la sobriété énergétique, maire de Moulézan.



Visualisation des toits avec le cadastre solaire (photomontage)

Simulation n°2 : j'ai une entreprise à Saint-Gilles

Je clique sur la carte...

J'apprends que je dispose de 1 881 m² de toiture
Potentiel solaire : excellent pour tout de même 104 m², bon pour 950 m² et mauvais pour 827 m²

Je précise...

Qui je suis : une entreprise
Ce que je veux : produire de l'électricité pour la vendre

Je clique pour calculer la rentabilité de mon projet...

Installation recommandée : 50 m² de panneaux solaires (9,0 kWc)
Production d'électricité : 12 450 kWh/an équivalent aux besoins de 6 personnes
Montant de l'investissement (subventions incluses) : 16 900 € HT
Emprunt : 0
Recettes brutes (hors frais d'entretien et remboursement du crédit) : 2 250 € HT/an
Frais de maintenance : 270 € HT/an
Bénéfice net cumulé sur 20 ans (montant restant après remboursement de l'investissement initial) : 22 830 € HT
Durée au bout de laquelle l'investissement sera amorti (TRI) : 9 ans

OÙ M'INFORMER ?

La bonne adresse :
<https://nimes-metropole.cadastre-solaire.fr>

QUEL EST LE POTENTIEL DE MA TOITURE ?

Consultez ici le cadastre solaire de Nîmes Métropole ▶





ET SI ON RÉINVENTAIT nos week-ends ?

ÉCOTOURISME



Musée virtuel Micro-folie

Médiathèque Emile Cazelles, avenue Cazelles, 30800 Saint-Gilles
Accessible gratuitement aux usagers de la médiathèque Émile Cazelles, ouvert aux habitants de l'Agglo.
Sous conditions d'inscription.
Se visite librement ou avec un conférencier.
04 34 39 58 40.

Patrimoine historique

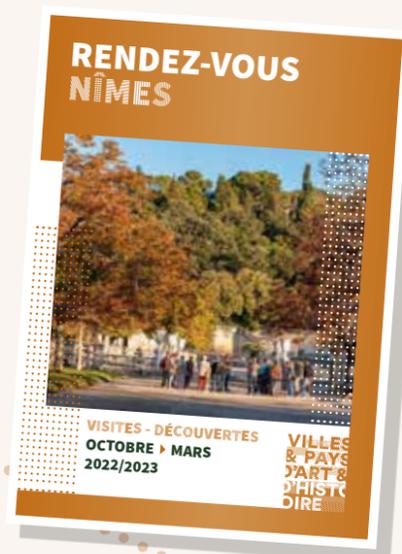
À Nîmes Laissez-vous guider dans la cité des Antonins

Si la Maison Carrée et les Arènes romaines sont les monuments les plus visités de Nîmes, la cité des Antonins offre beaucoup d'autres trésors, à découvrir avec les guides conférenciers de l'Office de tourisme, comme les hôtels particuliers du centre historique et l'art de vivre à Nîmes du 16^e au 18^e siècle. En janvier, vous pouvez partir sur les traces des écrivains qui ont célébré la ville. En février, à l'approche de la Saint-Valentin, quelques dessous de Nîmes seront révélés à travers la visite d'anciens lieux de plaisir. En mars, le destin particulier de Nîmoises comme la princesse Dhuoda sera à découvrir au fil des rues et des places. Le programme de mars comprend aussi un cycle de balades sur l'histoire des faubourgs, tels celui des Carmes et Richelieu. En dehors de Nîmes, pourquoi ne pas se laisser tenter par une visite de la magnifique abbatale de Saint-Gilles ? •

Animations virtuelles

À Saint-Gilles Les chefs d'œuvre de l'art à la portée de tous

Des trésors de l'humanité à portée de tablette numérique. C'est ce que propose depuis fin octobre la médiathèque Émile Cazelles de Saint-Gilles, dans le musée virtuel Micro-Folie. C'est le premier de ce genre sur le territoire de Nîmes Métropole. Évasion garantie. Plusieurs milliers de chefs-d'œuvre des plus grands musées du monde peuvent être découverts en un clic, grâce à un partenariat avec douze grands espaces muséographiques de France (Centre Pompidou, Louvre, Château de Versailles, Opéra national de Paris, Cité des sciences de la Villette...). Micro-Folie va s'enrichir de trois à quatre nouvelles collections chaque année. Innovation supplémentaire : des expériences en réalité virtuelle, avec des casques adaptés, sont également proposées. •



Cité des Antonins

Réservations et programme sur www.nimes-tourisme.com
Office de Tourisme de Nîmes
6 bd des Arènes, 30000 Nîmes
Durée des visites : 2h - 04 66 58 38 00



Les vendredis de l'Agglo

Les vendredis à 20h45, jusqu'au 5 mai 2023
Entrée gratuite dans la limite des places disponibles.
07 64 07 41 75 - vendredisdelagglo.fr

Balades & nature

La Calmette Une vue imprenable sur les Gorges du Gardon

Visible depuis la RN106, un peu avant La Calmette, l'édifice aux allures de capitelle carrée domine toute la garrigue. Cet Observatoire de la Résilience de près de 4 mètres de haut, inauguré en juin 2022, a été installé à cet endroit précis pour signaler que vous entrez dans la réserve de biosphère des Gorges du Gardon. Ce site classé qui couvre 26 communes est reconnu depuis 2015 pour sa biodiversité ? - 1 700 espèces y vivent -, ses falaises typiques et sa garrigue. Il possède aussi un riche patrimoine culturel, en particulier de capitelles, ouvrages en pierre sèche. L'Observatoire veut aussi mettre en valeur le renouveau des savoir-faire techniques de ce type de construction. Allez-y en balade : le monolithe de pierre au carrefour de quatre chemins de grande randonnée (GR) est très accessible via les sentiers pédestres partant de la Calmette. On peut monter par un escalier à son sommet, pour balayer du regard le magnifique paysage. La faune locale a sa place dans les murs, avec des hôtels à insectes, des nichoirs, et des espaces pour les reptiles. •

Observatoire de la résilience

À l'entrée de la Calmette sur la RN106, entre Nîmes et Uzès.

Spectacles vivants

Sur tout le territoire Spectacles pour petits et grands

Pièces de théâtre, concerts, murder game... Lancés en septembre, les Vendredis de l'Agglo parcourent jusqu'au 5 mai le territoire et font salles combles : plus de 2000 spectateurs ont déjà pu en profiter. La huitième édition, qui offre 44 spectacles gratuits, met l'accent sur le théâtre sous toutes ses formes. Au premier trimestre, les spectateurs pourront savourer des pièces comme « Le prénom » à Saint-Geniès-de-Malgoirès, « Le cabaret » de Sherlock Holmes à Redessan, « L'odyssée » fait maison à Maressargues ou un « Tartuffe » au féminin à Bernis. À Saint-Gilles, un biopic explore le visionnaire Eiffel, « Gustave Eiffel, en fer et contre tous ». Le jeune public n'est pas oublié avec les Pestacles de l'Agglo. Des créations éclectiques et pleines de féerie sont proposées à 16h en week-end, comme « Qui a peur du grand gentil loup » à Sauzet le 19 février et à Saint-Côme-et-Maruéjols le 23 avril. •



Lire l'article sur les Gorges du Gardon ici





ILS HABITENT près de chez nous

BIODIVERSITÉ

La magicienne dentelée, une redoutable sauterelle



Carte d'identité

Nom scientifique : *Saga Pedo*

Nom commun : magicienne dentelée, langouste de Provence, saga aux longues pattes ou encore le lion des garrigues

Famille : Tettigoniidae

Taille : de 9 à 12 cm

Poids : 8 g

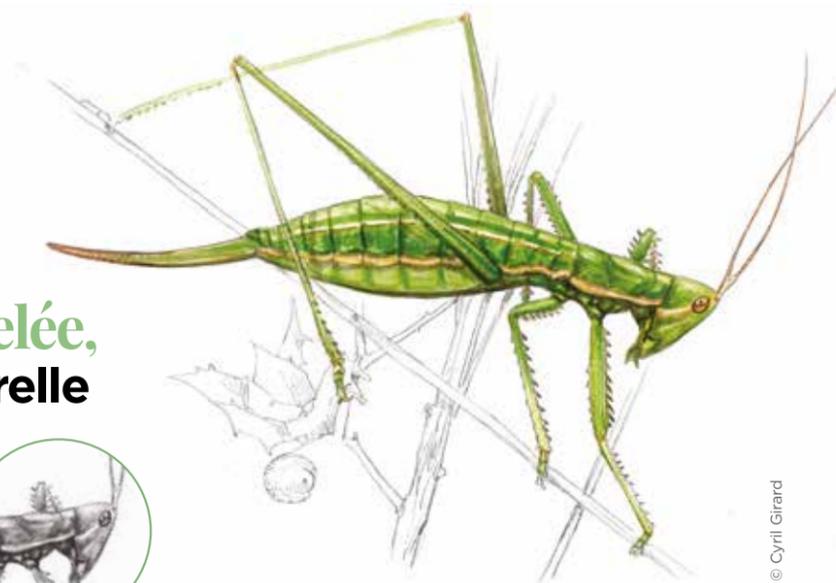
Couleurs : verte ou brune avec une ligne claire sur les flancs tout le long du corps, elle possède des pattes antérieures et médianes très épineuses. Des antennes qui mesurent environ la longueur du corps et de couleur jaune à brune.

Régime : insectivore

Mode de vie : nocturne

Habitat : Garrigues et maquis

Situation : présente seulement dans 16 départements dont le Gard. En France, on ne trouve que des femelles qui se reproduisent par parthénogénèse. Ces œufs fécondés donnent naissance à des femelles qui sont les clones de leur « mère ».



© Cyril Girard

Drôle de bestiole que cette magicienne dentelée toute verte avec ses bandes latérales blanc rosé, physiquement à mi-chemin entre phasme et mante religieuse ! Derrière ce nom enchanteur se cache l'une des sauterelles les plus féroces, qui intimide ses proies en se dressant sur les pattes postérieures, pattes de devant écartées, à la façon d'un magicien jetant un mauvais sort ! Ses proies favorites (criquets, sauterelles ou mantes religieuses) ne peuvent s'échapper car la magicienne est armée de rangées d'épines acérées et ses mandibules cornées sont de vraies cisailles. Le corps de celle que l'on appelait aussi langouste de Provence ou lion des garrigues, mesure jusqu'à 11, voire 13 centimètres ! C'est sans doute l'un des insectes les plus grands de France et une espèce rare protégée nationalement. On peut la croiser de juin à octobre dans la garrigue. •



En savoir plus
sur la magicienne dentelée ici



Le thym, un aromate plein de vertus

Bien connu des Nîmois sous le nom de farigoule, le *thymus vulgaris* est certainement l'une des plantes aromatiques les plus populaires de la région, l'une des plus fraîches et odorantes. Rares sont les familles qui n'en utilisent pas en cuisine, en bouquet garni pour parfumer grillades, courts-bouillons, farces ou marinades ! L'idéal ? C'est d'aller cueillir soi-même dans la garrigue cette herbe de Provence en pleine fleur (en mai) et de la faire sécher à la maison avant de s'en servir en cuisine, ou comme tisane pour digérer ou se soigner. Car ce *thymus vulgaris* riche en huiles essentielles est un très bon stimulant de même qu'un excellent antiviral et antiseptique. Les Romains, qui l'ont diffusé en Europe, en faisaient des cosmétiques dont un baume censé retarder le vieillissement. Ils s'en servaient aussi pour purifier les pièces d'habitation. •



En savoir plus
sur le thym des jardins ici



© Cyril Girard



Carte d'identité

Nom scientifique : *Thymus vulgaris*

Nom commun : thym des jardins, farigoule, mignotise des Genevois, herbe de thym, thym vulgaire, thym vrai

Famille : Lamiaceae

Type biologique : Sous arbrisseau

Floraison : d'avril à juillet

Taille : de 10-30 cm

Couleurs : vert blanchâtre ou grisâtre

Habitat : Garrigues basses

Particularités : Plante aromatique aux nombreux usages culinaires et médicinaux.

Situation : Pollinisation par les insectes



ZOOM AGGLO Nîmes



« Je suis fier de voir que le dynamisme et la vision du territoire que j'ai insufflés dans cette agglomération perdurent encore aujourd'hui. »

« En dépit des craintes légitimes de nombreux maires, j'ai su, au fil des échanges, les fédérer autour de la nécessité commune de mutualiser nos moyens techniques et humains pour développer notre territoire, et ainsi aller plus loin dans l'amélioration du quotidien des habitants de l'aire urbaine. C'était un honneur de conduire, avec les 13 autres maires fondateurs, la création de cette nouvelle institution qu'était Nîmes Métropole en 2001.

Ce qui a motivé mon parcours politique, et qui le motive encore, c'est l'amour que je porte à notre cité, à son histoire, à son territoire et aux Nîmois. Sans oublier l'envie d'agir concrètement pour le quotidien de nos concitoyens. Politiquement parlant, l'événement qui a marqué mon enfance, c'est le discours du Général de Gaulle sur l'Esplanade, qui porte aujourd'hui son nom, le 26 février 1960. J'avais alors à peine 15 ans. En tant que Maire depuis 21 ans, en tant

qu'élu municipal depuis près de 40 ans, je suis au service des Nîmois, comme je l'ai été pendant mes mandats de conseiller général ou régional, et de sénateur.

Il y a tant de chose dont je suis fier ! Du Musée de la Romanité, de la rénovation des places et des boulevards de la ville en tant que maire ; de la piscine Nemausa et la Smac Paloma en tant que président-fondateur de Nîmes Métropole. Je suis également fier de voir que le dynamisme et la vision du territoire que j'ai insufflés dans cette agglomération perdurent encore aujourd'hui. » •

Parole d'élu



Jean-Paul Fournier

Maire-fondateur de Nîmes Métropole, membre du Bureau communautaire, délégué aux paysages urbains et à l'architecture, maire de Nîmes

IDENTITÉ

Nîmes

1^{er} janvier 2002
(une des 14 communes fondatrices)



1 commune

Nîmes

150 786

habitants



Les 5 bons plans du territoire de Nîmes

Nîmes

Le cuir dans la peau

Plus d'une vingtaine d'étapes sont nécessaires à cet artisan aux doigts d'or pour réaliser sacs ou bagages dans la plus pure tradition française. « Intéressé par les métiers manuels, j'ai découvert la maroquinerie par hasard », relate Arthur Pons. Un coup de foudre qui l'a conduit à se former chez les Compagnons du devoir à Nîmes avant de peaufiner son savoir-faire pendant cinq ans au sein de l'atelier de la prestigieuse maison Hermès à Paris. « Mû par le besoin de créer, l'envie de soleil et la passion de la tauromachie, je me suis installé à Nîmes en 2016, avec l'aide de mon ancien maître d'apprentissage. » Ce qui lui plaît le plus ? : « Donner naissance à une variété infinie de formes à partir d'une matière brute et plane ». Arthur Pons peut même personnaliser la couleur de ses pièces haut de gamme et leur cuir, de bovin, autruche, crocodile, etc. À la tête d'une autre boutique à Paris, il rêve de développer sa marque à l'international. •



Arthur Pons, sellier maroquinier

38 rue de Montauray, à Nîmes

09 85 06 63 10

www.facebook.com/arthurponsparis



Nîmes

Pour les fondus de chocolat

Fille d'un producteur de cacao en Côte d'Ivoire et « accro » au chocolat, Kadia Gauzy a fini par franchir le pas. « J'ai décidé de me former chez un grand chocolatier piémontais pour maîtriser toute la chaîne de transformation. » Ouverte en 2019, sa boutique-atelier regorge de gourmandises : boissons cacaotées, chocolat « non conché » ou à casser en vrac, créations originales comme les tablettes à l'ortie ou à base de sève de bouleau à indice glycémique bas... Triées à la main, les fèves sont torréfiées, concassées, séparées de leur coque, puis broyées par ses soins. « Du forastero long en bouche aux notes florales du criollo, d'une variété et d'un pays à l'autre, les saveurs changent. » Parce qu'une fève de qualité reste le b.a.-ba, elle va souvent dans les pays producteurs s'assurer des conditions de récolte. Par goût du partage, Katia reçoit aussi des scolaires, aime conseiller les amateurs qu'elle prévoit d'emmener un jour à la découverte de plantations. Son premier fan reste son petit garçon Marius qui a donné son prénom à la cacaoterie. •

Cacaoterie Marius
27 rue Émile Jamais, à Nîmes
04 66 21 48 14

Nîmes

Pause gourmande, sportive ou studieuse ?

Logée dans une ancienne vinaigrerie réaménagée dans un style loft, La Fabrik a lancé un concept inédit à Nîmes : l'association de la restauration au déjeuner, d'ateliers bien-être et sport, et d'espaces de coworking, le tout à quelques minutes à pied des Arènes. « Nous sommes à l'abri de l'agitation du centre-ville. Notre cour intérieure offre une vraie respiration », souligne Vanessa, coach en nutrition du sport qui a cofondé et gère le lieu. D'origine corse, passée par Marseille, elle a adopté Nîmes avec ce projet original. Côté restauration, « tout est sain, 100% maison, avec des produits locaux », insiste Vanessa. Le brunch du dimanche est un must. Côté bien-être et sport, La Fabrik propose des ateliers yoga, massage ou sophrologie, et des sessions de gym ou crossfit « avec des créneaux pour les kids », précise Vanessa. Autre façon de profiter du lieu : louer une place de coworking en open space ou dans un bureau partagé. La Fabrik peut aussi se privatizer pour un événement. •



La Fabrik
4 rue Stanislas Clément, à Nîmes
Restauration du lundi au vendredi midi et le dimanche, à partir de 11h (brunch)
07 67 14 42 83
lafabriknimes.fr



Nîmes

Au numéro 58, l'aventure collective d'artisans créateurs

Céline et Tony, Clémence, Delphine, Émilie, Jany, Lucile, Pascale, Vanessa : ces artisans nîmois passionnés et dynamiques partagent l'atelier-boutique N°58 (en référence au numéro du boulevard Gambetta). « Nous nous relayons pour accueillir les amateurs de créations originales, pièces uniques ou petites séries de nos ateliers », explique Delphine Molines, créatrice de bijoux, peintre et art-thérapeute. Leurs univers sont multiples : estampe, gravure et sérigraphie, bijoux, mosaïque, décoration, textile, maroquinerie ou restauration de mobilier. « Nous souhaitons aussi mettre en lumière d'autres artisans et artistes locaux. Nous en accueillons une quinzaine en boutique, cela change tous les quatre mois. » De l'espace est dédié aux ateliers créatifs pour adultes ou enfants (stages pendant les vacances). Décidément actif, le collectif N°58, membre de l'office de tourisme et des tiers-lieux du Gard, organise régulièrement des expositions et événements. •

N°58
58 boulevard Gambetta, à Nîmes
Du mardi au samedi, de 10h à 19h
06 68 85 42 03 / boutique58@gmail.com
www.n58.fr

Nîmes

Coup de jeune pour enseigne centenaire

Rodet 1923 habille les « hommes qui aiment prendre soin de leur apparence » depuis... un siècle. Située depuis trente-cinq ans avenue Jean-Jaurès, la boutique est pilotée par Vincent Rodet, quatrième génération de la famille fondatrice, et emploie une équipe de six salariés. Originalité : une offre « jusqu'aux tailles 68 et 70 pour les costumes », note le responsable du magasin Mickaël Gisbert, et la marque de prêt-à-porter Territoire d'Homme, partagée par une quarantaine de magasins indépendants en France. Rodet 1923 est aussi réputé pour ses vêtements de cérémonies, de mariage notamment. « Ce sont des moments privilégiés avec nos clients. Nous avons aussi lancé le sur-mesure depuis l'an dernier. » Pour fêter dignement le centenaire de l'enseigne, des travaux d'embellissement doivent démarrer fin janvier pour une réouverture prévue fin février. « À l'intérieur, nous refferons les plafonds, l'éclairage... Nous aurons aussi une nouvelle façade en bois, en appui à notre histoire. » •



Rodet 1923
19 avenue Jean Jaurès, à Nîmes
04 66 21 43 14
rodet1923@gmail.com
www.rodet1923.fr

La tribune politique

GROUPE LES PROGRESSISTES

L'année qui commence sera celle de tous les défis. Ils sont d'abord financiers, la crise qui touche les particuliers comme les collectivités entraîne des hausses de coût, qui pèsent sur les investissements comme le fonctionnement de notre agglomération. Les défis sont aussi sociétaux et environnementaux, ils sont étroitement liés et nécessitent que notre assemblée communautaire agisse de concert pour opérer les choix politiques et économiques pertinents et adaptés, devenus indispensables. Des défis comme autant de motivations supplémentaires pour notre groupe résolument constructif dans sa participation à un projet commun ambitieux et renouvelé.

Bonne et heureuse année à tous.
Les Progressistes

GROUPE EPNM Ensemble pour Nîmes Métropole

Notre pays doit aujourd'hui faire face à une conjoncture économique particulièrement préoccupante. Les collectivités sont, elles aussi, frappées de plein fouet par un contexte international qui pèse de tout son poids sur leurs frais de fonctionnement : outre l'augmentation de leurs dépenses énergétiques qui vont parfois doubler, voire tripler, elles affrontent une inflation galopante dont les répercussions sur le coût des travaux ou de la restauration scolaire sont considérables. C'est ainsi qu'est mise à mal l'action quotidienne des communes et de notre Communauté d'Agglomération déjà durement ébranlées par le désengagement de l'Etat qui depuis plusieurs années diminue ses dotations aux collectivités tout en leur transférant plus de compétences. Les élus sont aujourd'hui confrontés à des choix difficiles : l'augmentation des impôts, la fermeture d'équipements, le report de projets... A l'heure où ils souhaiteraient justement investir pour lutter contre le changement climatique ou améliorer la qualité des services publics, ils doivent surmonter avec pugnacité de nouveaux obstacles. Une nouvelle année vient de débuter : nous formons des vœux sincères pour qu'elle soit synonyme d'unité et de solidarité pour le bien de tous.

Eddy VALADIER
Président du Groupe EPNM

GROUPE UPDT Union pour le développement du territoire

En ces premiers jours de 2023, les élus du groupe UPDT vous souhaitent leurs meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite.

2022 a été marquée par une crise inflationniste qui s'est conjuguée à une crise énergétique. Les collectivités n'ont pas été épargnées et nous avons dû y faire face avec une grande réactivité. D'abord, en faisant les efforts nécessaires sur nos charges afin de maintenir ce haut niveau de service public, tout en maîtrisant le coût aux usagers. Ensuite, en adoptant des mesures pour limiter notre consommation d'énergie et par conséquent, la facture. Un plan de sobriété énergétique a été mis en place, regroupant les 39 communes de l'agglomération pour une gestion responsable, à la fois pour l'environnement mais aussi pour les deniers publics.

En 2023, Nîmes Métropole continuera d'agir pour l'environnement par l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial et du Projet Alimentaire Territorial, axes majeurs de la volonté du président Franck Proust, de tendre vers une éco-métropole. A l'image de l'usine de méthanisation aux propriétés doublement vertueuses, réutiliser les déchets liés à l'activité humaine pour créer une source d'énergie propre.

Enfin, un projet de territoire pour dix ans, permettant de définir les axes prioritaires notamment en matière de développement économique et d'aménagement du territoire sera présenté début 2023. Un projet ambitieux, qui répondra aux besoins d'aujourd'hui et aux défis qui s'imposeront à nous dans les années à venir.

Le groupe « Union Pour le Développement du Territoire »

GROUPE RN Rassemblement national

Mesdames, Messieurs,
Permettez-moi tout d'abord, au nom du groupe des élus RN, de vous souhaiter une très belle année 2023.
Cette année sera malheureusement celle des augmentations.
En effet, comme si l'inflation ne suffisait pas, Franck Proust prévoit d'augmenter la cotisation foncière des entreprises, les tarifs des transports publics, et le prix de l'eau !
Comptez sur nous pour nous y opposer !
À Nîmes Métropole, des économies sont pourtant possibles.
Le Rassemblement National sera toujours du côté de la défense de votre pouvoir d'achat.

Laurence Gardet
Groupe Rassemblement National

GROUPE IEC Intérêt et esprit communautaire

À Depuis plusieurs mois, le contexte économique et énergétique impacte douloureusement les collectivités territoriales. De par sa gestion budgétaire et financière rigoureuse, notre communauté d'agglomération, Nîmes Métropole, a su faire preuve, à la fois, de responsabilité et d'ambition. Pour cette année, nous devons continuer à privilégier les investissements nécessaires au bon et durable développement de notre territoire, tel que le réseau de transports ou les zones d'activités économiques. 20 ans après sa création, notre communauté d'agglomération doit de projeter sur son devenir pour les 20 prochaines années. Collectivement, nous nous devons d'engager une réflexion autour de la prise de nouvelles compétences, comme celle de la petite enfance, afin de répondre aux besoins et aux attentes de notre territoire. Nous adressons nos meilleurs vœux à nos concitoyens pour cette année 2023, placée sous les signes de l'espérance et de la solidarité.

Le Groupe Intérêt et Esprit Communautaire

GROUPE GUCE Gauche unie, citoyenne et écologiste

A l'aube de 2023, nous souhaitons aux habitantes et habitants des communes de notre agglomération une année pleine de créativité, de solidarités et de bonheur.

Si chaque jour
tombe dans chaque nuit
il existe un puits
où la clarté se trouve enclose.
Il faut s'asseoir sur la margelle
du puits de l'ombre
pour y pêcher avec patience
la lumière qui s'y perdit.

Pablo Neruda

V. BOUGET, B. CLEMENT, J. MENUT, C. GIACOMETTI,
B. FERRIER, S. FAYET, C. BASTID, P-E. DÉTREZ
gaucheunie.nm@gmail.com

Les numéros très utiles

Nîmes Métropole met à votre disposition la liste des numéros des principaux services qui vous sont dédiés. Vous pouvez, si vous le souhaitez, la découper et la conserver.

L'ACCUEIL
NÎMES MÉTROPOLE
04 66 02 55 55



LES DÉCHETS
04 66 02 54 54



LES TRANSPORTS
EN COMMUN
09 70 81 86 38



L'HABITAT
04 66 02 54 14



RÉSEAUX SOCIAUX
f i in t
@nimesmetropole



L'EAU
09 69 36 61 02



LA LOCATION
DE VÉLOS
04 66 38 59 43



LA RELATION
ENTREPRISES
04 66 02 55 40



Bonne année 2023

Meilleurs vœux de bonheur, de santé
et de réussite pour cette nouvelle année !

Franck Proust
Président de Nîmes Métropole



Développement économique

1000 NOUVEAUX EMPLOIS

Protection des biens et des personnes

PROGRAMME DE PROTECTION
CONTRE LES INONDATIONS

Mobilité, transports en commun

NOUVEAU RÉSEAU TANGO

Nouvelle dimension internationale

HUB EUROPÉEN
DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Attractivité du territoire

2 NOUVELLES DESTINATIONS
DEPUIS L'AÉROPORT DE NÎMES

Redressement des comptes

BAISSE DES CHARGES
DE FONCTIONNEMENT

